

Le serpent, source de santé :

le corps des serpents dans la thérapeutique gréco-romaine

Patricia GAILLARD-SEUX

Université d'Angers - CERHIO - UMR 6258
patricia.gaillard@univ-angers.fr

Gaillard-Seux P. 2012. Le serpent, source de santé : le corps des serpents dans la thérapeutique gréco-romaine. *Anthropozoologica* 47.1 : 263-289.

Cet article s'appuie principalement sur les écrits de médecins (Dioscoride, Arétée, Galien...) et les livres de remèdes de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien. La médecine antique employait surtout la vipère, mais des serpents sans souci d'espèce précise étaient aussi beaucoup utilisés et Pline montre des emplois plus rares d'autres serpents, venimeux ou non. Les animaux étaient utilisés entiers ou bien l'on se servait surtout de la mue, de la graisse et de la chair, la tête et le fiel ayant aussi un certain rôle. Cependant, malgré la préférence pour la vipère, les modes de préparation et/ou d'emploi visaient souvent à éliminer le venin, dont la conception était de plus différente dans l'Antiquité. Les maladies soignées l'étaient surtout en vertu du principe de l'action du semblable sur le semblable (morsures de serpent, problèmes de la peau...) et de qualités prêtées au serpent (par exemple, bonne vue permettant de soigner les problèmes oculaires). Si l'on excepte l'intégration à la thériaque de pastilles à la chair de vipère, les serpents ne constituent pas un ingrédient essentiel de la pharmacopée des médecins gréco-romains, l'attitude ambivalente envers le venin conduisant à une grande précaution d'emploi ; toutefois, l'utilisation par la magie et la médecine populaire, si l'on se réfère à Pline, était sans doute plus développée.

MOTS CLÉS

vipère
Antiquité
Galien
lèpre
médecine
pharmacie
Pline l'Ancien
serpent
Thériaque
venin

ABSTRACT

Snakes as a source of health: the use of their body in Graeco-Roman medical practices

Authorities for this paper are principally the works by physicians, like Dioscorides, Aretaeus or Galen, and the books dealing with remedies in Pliny the Elder's *Natural History*. Ancient medicine prescribed treatments including the adder, but snakes without specification were also much employed and many other snakes, venomous or not, were also used, but less frequently than the adder, according to Pliny. Physicians needed the whole animal or some parts of it, like sloughing, fat, flesh, and sometimes head and gall. Curiously, despite their preference for the adder, they often tried to eliminate the venom during the preparation or use of the remedies, the venom indeed not being seen in the same light as it is now. Diseases were cured by application of the principle of "Let like be cured by like" (snake bites, skin illnesses, etc.) and using specific powers ascribed to snakes (for example: good sight to cure eye problems). Except for incorporating adder flesh pastilles in theriac, snakes were not a basic ingredient of the Greek and Roman physicians' pharmacopoeia, because there was an ambivalent attitude towards venom. Nevertheless, these animals seem to have been more frequently used in magic or in popular medicine, according to some texts by Pliny.

KEY WORDS

Adder
Antiquity
Galen
Leprosy
Medicine
Pharmacy
Pliny The Elder
Snake
Theriac
Venom

Le serpent est étroitement associé à l'art médical dans l'Antiquité gréco-romaine : une couleuvre s'enroule autour du bâton d'Asclépios, dieu de la médecine, et dans les temples dédiés à ce dernier étaient élevées des couleuvres consacrées, qui circulaient parmi les malades venus implorer la guérison et étaient réputées intervenir parfois dans la cure des patients¹.

Pourtant, l'utilisation du corps des serpents ou de ses parties comme remèdes, si elle n'est pas négligeable, est moins fréquente que celle de bien des animaux domestiques ou d'autres animaux sauvages². Nous verrons ici que ces emplois montrent un rapport ambivalent au venin, qui en réalité est peu utilisé ; d'autre part, seuls quelques ingrédients ont été véritablement intégrés par les médecins à leur pharmacopée et l'utilisation du serpent reste marquée par des conceptions et des pratiques d'origine populaire.

Cet article s'appuie avant tout sur des sources médicales, dont certaines sont toutefois écrites par des non-médecins. Quelques allusions figurent dans la *Collection hippocratique* (V^e-IV^e siècles avant J.-C.) et dans les *Thériaques* de Nicandre (II^e siècle avant J.-C.), mais ce sont les médecins grecs d'époque romaine qui sont essentiels pour le sujet, avant tout Dioscoride (*Matière médicale*, vers 64 ; *Remèdes faciles à se procurer*), Arétée de Cappadoce (*Des causes, des signes et de la cure des maladies aiguës et chroniques*, fin I^{er} siècle ?), Galien (129-216)³ et Oribase (dernier tiers du IV^e siècle ; extraits

de médecins antérieurs rassemblés dans la *Collection médicale* et son résumé, la *Synopsis ; Remèdes faciles à se procurer*). Les œuvres de non-médecins, auteurs latins écrivant sur la pharmacopée, fournissent également de nombreuses données. La source la plus considérable sur le sujet est en effet l'*Histoire naturelle* (parue en 77) de Pline l'Ancien, qui consacre treize de ses trente-sept livres aux remèdes tirés de la nature, les livres XXVIII-XXXII portant sur les remèdes animaux ; les émules de Pline, auteurs de manuels de pharmacopée, Quintus Sérénus (III-IV^e s.), l'anonyme auteur de la *Médecine de Pline* (IV^e s.) et Marcellus (début V^e s.) ne font que reprendre les données de l'encyclopédiste, à quelques exceptions près. Les auteurs romains antérieurs sont très discrets : l'encyclopédiste Celse (*De la médecine* ; époque de Tibère) se contente d'une allusion, tandis que le médecin Scribonius Largus (*Compositions* ; années 40 après J.-C.) est, comme Sextus Placitus, silencieux⁴. Pline offre un intérêt particulier, car c'est un compilateur qui utilise des sources variées, des médecins aussi bien que des livres sur les sympathies et les antipathies, amours et haines censés opposer les êtres et les substances naturelles ; il indique donc un grand nombre de recettes de médecins, mais aussi des remèdes magiques, même s'il condamne par principe la magie. Il permet ainsi de replacer dans un contexte plus large les choix rapportés dans les œuvres des médecins mentionnées ci-dessus⁵.

Cependant, afin de mieux cerner le rôle du venin et des serpents venimeux dans la pharmacopée du serpent, il faut brièvement rappeler que les idées des Anciens sur la nature et la formation du venin ne coïncident que partiellement avec les connaissances actuelles. Ainsi, s'ils ont

1. Un récit d'une stèle de guérison d'Épidaure affirme ainsi qu'un malade aurait été guéri d'un ulcère à l'orteil après qu'un serpent lui aurait léché l'orteil pendant son sommeil (IG, IV, 951, 17). Voir LiDonnici (1995 : 96-97).

2. Ainsi Sextus Placitus, auteur d'un livre de remèdes tirés des animaux (IV^e siècle), ne dit rien du serpent, alors qu'il consacre une section au cerf, au loup ou à l'éléphant.

3. Les œuvres de Galien dépouillées sont : *Effet des médicaments simples*, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, *Sur la composition des médicaments selon les genres*, *Thériaque à Pison*, d'autres ayant été consultées ponctuellement. Sur la question de l'authenticité de la *Thériaque à Pison*, généralement reconnue, voir Nutton (1997).

4. Voir Opsomer-Halleux (1989), qui ne prend en compte ni Pline, ni Quintus Sérénus.

5. Ces diverses sources constituent un échantillon suffisamment vaste pour permettre d'appréhender les aspects principaux du sujet, un dépouillement exhaustif des écrits médicaux antiques ne pouvant être envisagé. Nous ne donnerons les références des auteurs latins ayant Pline pour source que lorsqu'ils indiquent des recettes absentes chez Pline.

repéré les crochets, les Anciens ne semblent pas connaître les glandes à venin. Ils estiment bien que la bouche du serpent venimeux est pleine de venin, puisque c'est par là qu'il est inoculé, et pensent qu'il est contenu dans les dents (Pline, *Histoire naturelle*, XI, 163-164 ; Élien, *Personnalité des animaux*, V, 31), si bien que la tête est vue comme venimeuse⁶. Mais Pline note : « ce venin, ainsi que l'écrivent les auteurs les plus autorisés, n'est autre chose que le fiel du serpent, amené jusqu'à la bouche par des veines passant sous la colonne vertébrale »⁷ (trad. Ernout 1947). Par ailleurs, dans une recette d'onguent pour éloigner les serpents, où entrent deux de ces animaux, Nicandre (*Thériaques*, 111) conseille de rejeter leur épine dorsale, — après cuisson semble-t-il —, car du venin s'y développe aussi (ὄμῳς ἐνιτέτροφεν ἰός), alors qu'il ne dit rien de la formation de celui-ci. Le Pseudo-Aélius Promotus, chez qui figure la même recette, indique, lui, de rejeter l'épine dorsale avant même la cuisson⁸. Une de nos recettes (Andromachos l'Ancien chez Galien, *Antidotes*, I, 6 [XIV, 38 K.]) qualifie les épines dorsales de vipère de venimeuses (ἰόνενας). La colonne vertébrale ou ses alentours sont donc en liaison avec le venin. Mais, de toute façon, les médecins antiques semblent convaincus que le corps même du serpent venimeux contient du venin, comme nous le verrons.

Ceci dit, les Anciens préféraient-ils utiliser des serpents venimeux ? La réponse doit prendre en compte que d'une part il est parfois difficile d'identifier le serpent recommandé et d'autre part, certains serpents sont probablement jugés venimeux à tort par les Grecs ou les Romains. Les écrivains romains en particulier montrent

une tendance à considérer tous les serpents comme venimeux⁹. Pline lui-même prétend que « tous les serpents ont un venin mortel » (*exitialis uenenum* ; *Histoire naturelle*, VIII, 85) et parle d'*anguis* qui deviennent venimeux dans le mois en fonction de la lune (*Histoire naturelle*, XXIX, 71) ; toutefois, il reconnaît que le *draco* n'a pas de venin (*Histoire naturelle*, XXIX, 67) et il est clair que pour les Grecs et les Romains, les serpents d'Asclépios (des *dracones*) sont sans venin (voir note 29). Pline rappelle aussi que les serpents ne sont pas venimeux pendant leur retraite hivernale (*Histoire naturelle*, VIII, 139).

Cependant, nos sources montrent une certaine indifférence au venin dans la recommandation d'utiliser en remède un serpent quel qu'il soit, dans trente à quarante recettes (selon les variantes)¹⁰.

Le mot utilisé par les auteurs grecs est alors ὄφις¹¹, terme générique fréquent, d'origine indo-européenne (Chantraine 2009 : 842-843). Les auteurs latins utilisent *serpens* et *anguis*. *Serpens* (de *serpere*, ramper) est le terme le plus général pour « serpent » ; *anguis* serait issu du même mot indo-européen qu'ὄφις (Chantraine 2009 : 842) et désigne aussi le serpent en général, avec un emploi plus fréquent en poésie¹². Cependant, Servius, commentant le vers 204 du chant II de l'*Énéide*, fait une différence entre les trois serpents qui y sont nommés : « Les *anguis* appartiennent aux eaux, les *serpentes* aux terres, les *dracones* aux temples », mais ajoute que « ces significations sont la plupart du temps confondues »¹³. Il semblerait toutefois qu'à certains moments, Pline fasse une différence entre

6. Dans la préparation de la chair de vipère, Galien justifie la décapitation du serpent par la présence de venin dans la bouche (*Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 [XII, 317 K.]) ; voir p. 278.

7. Pline, *Histoire naturelle*, XI, 163 : *Non aliud hoc esse quam fel serpentium et inde uenas sub spina ad os peruenire diligentissimi auctores scribunt.*

8. Pseudo-Aélius Promotus, *Les animaux venimeux et leur venin*, 6, p. 45 lhm.

9. Virgile, *Géorgiques*, III, 417 ; Ovide, *Métamorphoses*, XI, 481 ; Manilius, *Astronomiques*, II, 44. Voir Bodson (1986 : 106 n. 165).

10. Est comptée comme recette l'indication d'une substance pour un type de maladie, mais il peut y avoir divers modes d'emploi de la substance.

11. Voir par exemple Dioscoride, *Matière médicale*, 17 (γῆρας ὄφεως) ; Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 19 (XII, 342 K.) (περὶ γῆρας ὄφεως).

12. *ThLL* (1900-1906 : s.v. *anguis*).

13. Servius, *Commentaire à l'Énéide*, II, 204 : *Anguis aquarum sunt, serpentes, terrarum, dracones templorum [...] sed haec significatio plerumque confunditur.*

serpens et *anguis*, sans que l'on puisse dire si elle correspond à celle de Servius. C'est le cas au début de son catalogue de remèdes végétaux contre les morsures de serpents où, après avoir indiqué qu'il va donner des remèdes contre les *serpentes*, il souligne que deux sont spécialement bons contre les *anguis*¹⁴. Les ouvrages de référence sur la langue latine indiquent pour *anguis* uniquement le sens de serpent, sauf le dictionnaire latin-français de F. Gaffiot, qui donne aussi le sens de « couleuvre »¹⁵. C'est ce qui semble avoir autorisé les traducteurs de la Collection des Universités de France à rendre *anguis* tantôt par « serpent », tantôt par « couleuvre », sans qu'on puisse déterminer pourquoi ils choisissent l'un ou l'autre terme. Les auteurs dont Pline est la source ne semblent pas faire la distinction entre *anguis* et *serpens*, Marcellus donnant à deux reprises une recette présente chez Pline (*Histoire naturelle*, XXX, 57, *anguium*) en employant dans un cas *anguis* (*Médicaments*, XXVII, 80) et dans l'autre *serpens* (XXVIII, 61). Nous considérerons ici qu'*anguis* désigne le serpent en général en l'absence d'élément plus précis chez Pline, bien qu'on ne puisse exclure qu'il soit parfois question de couleuvre¹⁶.

14. XXV, 99 (*Scordotis ex uino, priuatim ad angues*) ; 100 (*gentiana praecipue aduersus angues*). Jones (1956 : 209, note), traducteur de l'édition anglaise, relève la possibilité d'une nuance, mais traduit « snake » pour les deux mots.

15. Forcellini (1965 : *s.v. anguis*) ; *Thll* (1900-1906 : *s.v. anguis*) ; Gaffiot (2000²) ; Walde (1965⁴) ; Hornblower & Spawforth (1963 : *s.v. snakes*) ; Ernout *et al.* (1985⁴).

16. Remèdes tirés du serpent : Hippocrate, *Maladies des femmes*, I, 78 (VIII, 183 L.) ; III, 223 (VIII, 433 L.) (= Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 253 [*serpens*]) ; Nicandre, *Thériaques*, 622 ; 623-624 (= Quintus Serenus, *Livre de médecine*, 828-829) ; Celse, *Médecine*, V, 28, 7 (*anguis*) (= Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 37 [*anguis*]) ; Dioscoride, *Matière médicale*, II, 17 (= Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 120 [*anguis*]) ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, V, 1 [XII, 813 K.], recette d'Archigène) ; *ibid.* (= *Remèdes faciles à se procurer*, I, 57 ; 60 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 173 [*serpens*] ; 175 [*anguis*] ; XXIX, 137 [*serpens*]) ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, III, 1 [XII, 622 K.], recette d'Archigène, et 652, recette d'Apollonios) ; *ibid.* (= *Remèdes faciles à se procurer*, I, 71 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 24 [*anguis*]) ; Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 19 [XII, 342 K.] ; *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, V, 4 [XII, 860 K.] ; Pline, *Histoire*

Mais, plus souvent, dans près d'une soixantaine de recettes, il faut utiliser des serpents précis. Les noms apparaissant chez les auteurs grecs sont ὄσπίς, ἔχιδνα, ἔχις. Dans les textes latins ce sont *amphisbaena*, *aspis*, *boa*, *colubra aquatica*, *draco*, *enhydriis*, *hydrus*, *uipera*¹⁷.

Il est également question du basilic : selon Pline, les mages auraient employé du « sang de basilic » (*sanguis basilisci*) contre de nombreuses maladies (*Histoire naturelle*, XXIX, 66), un passage de Galien indiquant que le pharmacologue Xénocrate aurait donné des remèdes tirés du basilic (*Effet des médicaments simples*, X, 1 [XII, 250 K.]), ce qui faisait peut-être allusion au même produit. Mais il ne s'agit pas en réalité d'une substance tirée de ce serpent déjà devenu fabuleux, mais du nom secret d'une substance mal connue, résine de genévrier ou hématite ou produit composé. Cette question ayant déjà été abordée ailleurs (Gaillard-Seux 1999 ; Barbara 2006), nous n'y reviendrons pas ici.

Parmi les animaux mentionnés, certains sont assez bien identifiés. L'*amphisbaena* (nom translittéré du grec ἀμφίσβαινα) avait la réputation d'avoir une tête à chaque extrémité, d'être capable de se déplacer dans un sens et dans l'autre, d'où son nom (de ἀμφίς, « des deux côtés », et βάλνω, « marcher, aller »), et d'être venimeux¹⁸ ; il ressemblerait à un ver d'après Nicandre (*Thériaques*, 384). Deux identifications principales

naturelle, XXX, 25 (*anguis* blanc) ; Marcellus, *Médicaments*, XVII, 49 (*serpens*). *Serpens* chez Pline uniquement : XXIX, 71 ; 131 (amulette) ; XXX, 69 ; 92 ; 106 ; 110 ; 137 (amulette). *Anguis* chez Pline uniquement : XXIX, 71 ; 101 ; 111 (2) ; 120 (2) ; XXX, 23 (amulette) ; 24 ; 25 (2 dont une amulette) ; 37 ; 57 ; 73 ; 81 ; 98 (amulette) ; 120 ; 122 ; 128 ; 129 ; 144 ; 148.

17. Nous laissons de côté dans cette liste des serpents utilisés seulement contre leur propre morsure, le *prester* et l'*haemorrhoidis* (Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, II, 124).

18. Voir Nicandre, *Thériaques*, 372 ; Lucain, *Guerre civile*, IX, 719 ; Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 85 ; Philouménos, *Les animaux venimeux et leur venin*, 27, 1 ; Solin, *Collection de faits merveilleux*, XXVII, 29 ; Élien, *Personnalité des animaux*, IX, 23 ; Nonnos de Pannopolis, *Dionysiaques*, V, 146 ; Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, 4, 20. La morsure n'est pas grave d'après Philouménos. Contre sa morsure : Dioscoride, *Matière médicale*, III, 64 ; Pline, *Histoire naturelle*, XX, 216.

ont été proposées. Tout d'abord, l'inoffensif *Typhlops vermicularis*¹⁹, dont la ressemblance entre la tête et la queue et le corps semblable à celui d'un ver conviennent, et qui est répandu du sud des Balkans à la Grèce, la Transcaucasie et l'ouest de l'Asie. Cependant une identification avec des membres de la famille actuelle des Amphibénidés, lézards souvent apodes et fouisseurs, est envisageable. La ressemblance de leurs deux extrémités peut faire croire à l'existence de deux têtes et ils sont capables de se déplacer en avant et en arrière ; ils sont inoffensifs. *Blanus strauchi*, présent en Asie Mineure, Syrie, Irak du Nord, Liban et Israël, conviendrait particulièrement, des amphibènes étant également présents sur tout le pourtour africain de la Méditerranée²⁰. Les Amphibénidés, et en particulier *Blanus strauchi*, seraient sans doute la meilleure identification en raison de leur mode de déplacement²¹. Les particularités de l'amphibène antique et sa réputation expliquent qu'au Moyen Âge il soit devenu un animal mythique, utilisé en héraldique. Cependant, nous verrons qu'il ne s'est pas intégré à la pharmacopée des médecins, car ses usages connus sont uniquement magiques (voir note 80).

Ὀφίς (latin *aspis*) est le cobra égyptien, *Naja haje*, dont les Grecs et les Romains avaient une bonne connaissance²². Le terme englobe peut-être parfois aussi d'autres espèces de cobra, *Naja nigricollis* et *Walterinnesia aegyptia* (Bodson 1986 : 69). D'après un passage de Lucain (*Guerre civile*, IX, 706-707), il semblerait que

des cobras aient été importés à Rome, ce qui explique que Pline et Galien, écrivant à Rome, puissent le mentionner dans la pharmacopée. Il n'y a rien d'étonnant à cela puisque le commerce de substances médicinales variées était très actif dans l'empire romain (Pline, *Histoire naturelle*, XXIV, 4-5 ; XXVII, 1-3 ; Galien, *Antidotes*, I, 5 [XIV, 27-32 K.]).

Ἐχιδνα et ἔχιδς en grec, *vipera* en latin désignent la vipère²³, ἔχιδς se rapportant au départ, semble-t-il, au mâle et ἔχιδνα à la femelle²⁴. Les mêmes termes ont été aussi employés pour désigner les Vipéridés du Proche-Orient (Asie Mineure, Égypte surtout) et d'Afrique du Nord (notamment Hérodote, *Histoires*, III, 108 ; voir Anderson 1898 : 326-344), mais les espèces

19. Gossen-Steier (1921 : 524). Curieusement, Jacques (2002 : 126), tout en se ralliant à ce choix, compare les descriptions antiques aux descriptions modernes, très semblables, des Amphibénidés.

20. Bodson (1986 : 70). A. Zucker (2001 : 293, n. 37) penche pour la famille des Amphibénidés.

21. Leitz (1997 : 18-19) ne prend pas parti, estimant que les Anciens peuvent avoir considéré les Typhlops et les Amphibénidés comme des amphibènes.

22. Remèdes tirés de l'*aspis* : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 119 (= Galien, *Thériaque à Pison*, IX, K. XIV, 242) ; XXX, 37 ; 103 ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les genres*, VI, 14, K. XIII, 927.

23. Remèdes tirés de la vipère : Hippocrate, *Maladies des femmes*, II, 191 (VIII, 371 L.) ; Dioscoride, *Matière médicale*, II, 16 (= Pline, *Histoire naturelle*, VII, 27) ; *ibid.* (= Remèdes faciles à se procurer, I, 43 = Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 121) ; *ibid.* (= Remèdes faciles à se procurer, I, 154) ; *ibid.* (= Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 120) ; *ibid.*, II, 17 ; II, 76 (= Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 121 = Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 2 [XII, 331 K.] critique) ; *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, IV, 7 [XII, 732 K.], recette de l'oculiste Capiton ; *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, IV, 8 [XII, 739 K.], recette de Philoxène) ; Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, I, 154 (amulette) (= Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 40 = Oribase, *Remèdes faciles à se procurer*, IV, 72 [VI, 753D.-B.]) ; II, 234 ; Pline, *Histoire naturelle*, VII, 27 (= Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 1 [XII, 72 K.]) ; Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 69 (= Quintus Serenus, *Livre de médecine*, 828-829 = Pseudo-Galien, *Remèdes faciles à se procurer*, II, 28 [XIV, 490 K.]) ; XXIX, 69 (2) ; 70 (= Arétée, II, 13 = Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 [XII, 317-318 K.] ; *Antidotes*, I, 8 [XIV, 46-48 K.]) ; 71 ; 109 (= Galien, *Thériaque à Pison*, IX [XIV, 242 K.]) ; 119 ; 120 (4) ; 121 (3) ; 122 (critique) (= Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, IV, 5 [XII, 724 K.] = Oribase, *Collection médicale*, X, 23 [II, 437 D.-B.]) ; XXX, 40 (magie) ; 77 (2) ; 98 (deux amulettes) ; 106 ; 109 ; 110 ; 117 (2) ; 133 ; 137 ; XXXII, 72 (= Galien, *Thériaque à Pison*, IX [XIV, 242 K.]) ; Arétée, IV, 13 (= Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 [XII 313-315 K.] ; *Méthode thérapeutique à Glaucos*, II, 12 [XI, 142-144 K.] = Philouménos chez Oribase, *Collection médicale*, XLV, 29 [IV, 71 D.-B.]) ; Galien, *Thériaque à Pison*, XIX (XIV, 290 K.) ; *Médecine de Pline*, II, 7, 5, 3 ; Marcellus, *Médicaments*, VIII, 102 ; 199.

24. Voir Nicandre, *Thériaques*, 209 ; 223 ; Jacques (2002 : 106) : 106. Bodson (1986 : 68) ne souligne pas de différence sexuelle et estime que ἔχιδνα était surtout employé en poésie. Élien (*Personnalité des animaux*, X, 9) évoque le désaccord régnant déjà dans l'Antiquité sur le point de savoir si ces termes se référaient au mâle et à la femelle ou à des espèces différentes.

particulières du Levant et d'Afrique recevaient souvent des noms spécifiques, en fonction de leur action généralement (Bodson 1986 : 68). C'est donc aux vipères présentes en Italie, en Grèce et en Asie Mineure que pensaient nos auteurs, originaires de ces régions ou y habitant²⁵.

Quant au terme *draco*, translittéré du grec δρόκων, il désigne au départ des couleuvres²⁶, comme l'a bien établi L. Bodson (Bodson 1981 ; 1986 : 67-68 ; 76). Le mot grec se rattache à la racine du verbe δέρκομαι, « fixer du regard, regarder intensément », par allusion à la pupille large et ronde des Colubridés. Parmi les nombreuses couleuvres présentes en Grèce, le genre *Elaphe* représenté par *E. quatuorlineata*, *E. longissima*, *E. scalaris* illustre le mieux cette caractéristique ; ce sont ces couleuvres qui ont été associées au culte d'Asclépios (ce qui ne préjuge pas de leur utilisation comme remèdes), tout particulièrement *E. quatuorlineata* pour L. Bodson (1981 : 75-78). Par comparaison avec les couleuvres parfois de grande taille courantes chez eux, les Grecs ont donné le nom de δρόκων aux grands constricteurs d'Afrique et d'Inde, les pythons de la nomenclature moderne, quand ils ont été amenés à les connaître à partir de l'époque hellénistique. Le latin a repris le terme avec les mêmes acceptions (Bodson, 1981 ; 1986 :

25. En Italie, les vipères représentées sont *Vipera aspis* (vipère aspic), *Vipera berus* (vipère péliade ; Nord et Alpes), *Vipera ursinii* (centre), *Vipera ammodytes* (vipère ammodyte ; populations isolées dans les Alpes). Les vipères présentes en Grèce sont *Montivipera xanthina* (vipère d'Asie Mineure), *Macrovipera lebetina* (vipère du Levant, de nos jours à Milo et dans l'ouest des Cyclades), *Vipera ursinii* (vipère d'Orsini ; populations isolées dans le Nord), la plus commune étant *Vipera ammodytes*. Les espèces sont plus nombreuses en Asie Mineure : on retrouve *Vipera ammodytes* (Ouest et Nord), *Macrovipera lebetina* (Sud-Est et Est), *Vipera ursinii* (sud et est), *Montivipera xanthina* (Ouest et centre), s'y ajoutant *Vipera barani* (vipère de Baran ; côtes nord), *Vipera bulgardaghica* (vipère du Taurus ; Taurus de Cilicie), *Vipera kaznakovi* (vipère du Caucase ; Nord-Est), *Vipera wagneri* (vipère de Wagner ; au nord du lac de Van), *Vipera raddei* (vipère de Radde ; frontière turco-iranienne). Voir Gruber (1992 : 171-229) et *Reptiles database*.

26. Remèdes tirés du *draco* : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 91 ; 128 (2 dont une amulette) ; XXX, 21 ; 84 (mages) ; 91 (amulette) ; 117.

76)²⁷. Cependant, le mot est également employé à propos d'animaux extraordinaires, et de plus en plus au fil du temps. Une partie des remèdes à base de *draco*, qui sont donnés par Pline, est marquée par la magie et il est difficile de déterminer s'ils étaient censés provenir d'une couleuvre (voire d'un python) ou s'ils sont plus ou moins imaginaires, en liaison avec leur origine, ce que Pline ne devait pas être en mesure de déterminer²⁸. Cependant les Anciens savent bien que leurs propres *dracones* ne sont pas venimeux²⁹.

Les autres serpents mentionnés sont d'une identification malaisée et il n'est pas sûr que Pline lui-même, seul à en donner quelques remèdes, ait toujours su ce qu'ils étaient exactement.

L'« hydre » (du grec ὕδρος de ὕδωρ, eau, d'où le latin *hydrus*) intervient peu dans la pharmacopée, Pline ne citant à son sujet qu'un remède (XXX, 66 ; XXXII, 104). Alors que le terme ὕδρα (= latin *hydra*) désigne un serpent fabuleux et souvent mythologique, le mot ὕδρος (= *hydrus*), s'il apparaît parfois dans ce type de contexte, s'applique aux serpents aquatiques. Il s'agit de serpents d'eau douce, mais aussi, chez Élien, de serpents de mer (*Personnalité des animaux*, XVI, 8). Pline dit au sujet de l'hydre : « il existe une très belle espèce de serpents (*anguium*) qui vit aussi dans l'eau ; on les appelle hydres ; leur venin ne les rend inférieurs à aucun serpent (*serpentium*) »³⁰. Les hydres sont en effet réputées venimeuses chez les auteurs anciens³¹.

27. Sur les nombreuses couleuvres d'Italie, de Grèce et d'Asie Mineure, voir Gruber 1992.

28. Voir *Histoire naturelle*, XXIX, 67 où Pline donne l'exemple de nombreuses recettes magiques non médicales (ainsi, la graisse de son cœur, attachée au bras dans de la peau de biche avec des tendons de cerf, aide puissamment à faire gagner les procès). Il y a aussi quelques recettes médicales (XXIX, 128 : tête en amulette contre une ophtalmie ; aussi XXX, 84 ; 91).

29. Voir Nicandre, *Thériaques*, 438-447 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 67 ; Paus., II, 28, 1 ; Élien, *Personnalité des animaux*, VIII, 12.

30. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 72 : *Pulcherrimum anguium genus est quod et in aqua uiuit ; hydri uocantur, nullo serpentium inferiores ueneno*.

31. Voir notamment Homère, *Illiade*, II, 723 ; Virgile, *Géorgiques*, IV, 458 ; Ovide, *Métamorphoses*, XIII, 80 ; Élien, *Personnalité des animaux*, IV, 57.

Par ailleurs Pline indique trois remèdes tirés de l'*enhydriis* (du grec ἐν, dans, et ὕδωρ, eau). En dehors d'une brève glose, il est le seul à donner ce nom à un serpent, en grec ou en latin. Il précise : « on appelle *enhydriis* une *colubra* vivant dans l'eau »³². Il mentionne à nouveau son nom à propos de remèdes contre les maux de dents en ajoutant : « ceux qui capturent les crocodiles s'enduisent de sa graisse » ; il conseille également son foie contre les maux de la vessie et les calculs³³. Cependant, il donne deux recettes à propos d'une *colubra* aquatique qui est le même serpent d'après le parallélisme des deux passages avec ceux sur l'*enhydriis*. Selon le premier, « il y a une *colubra* vivant dans l'eau ; ceux qui chassent les crocodiles, en ayant <sur eux> sa graisse et son fiel, en sont merveilleusement aidés, dit-on, la bête n'osant rien contre <eux> ; c'est encore plus efficace, si on y mêle l'herbe *potamogiton* » ; selon le deuxième, « le foie de la *colubra* aquatique, comme celui de l'hydre, broyé et pris en breuvage, est bon pour les calculeux »³⁴.

Pline ne dit pas que l'*enhydriis* est venimeuse, mais chez les auteurs romains, le mot *colubra* désigne toujours un serpent venimeux³⁵. D'autre part, l'un des remèdes préconise d'utiliser sa plus longue dent (*maximo dente* ; *Histoire naturelle*, XXX, 21) ; il est possible qu'il s'agisse là d'un crochet à venin, qui dépasse nettement par

rapport aux autres dents. Par ailleurs, un passage apporte une précision ambiguë ; indiquant qu'il faut, contre les maux de dents, scarifier les gencives avec un os de l'épine dorsale de l'*enhydriis*, Pline ajoute : *est autem serpens masculus et albus* (XXX, 21). On peut comprendre que l'os doit venir d'une *enhydriis* mâle et blanche ou bien que l'*enhydriis* est un serpent mâle et blanc. On ne peut totalement exclure qu'un nom de serpent désigne spécifiquement des mâles puisque ἔχις et ἔχιδνα désignent au départ, semble-t-il, la vipère mâle et la vipère femelle. D'autre part, Pline mentionne l'emploi de l'exuvie de serpents blancs (*anguis candidos*) qu'il présente implicitement comme des serpents des pays chauds, en s'étonnant que ces serpents muent au lever de la Canicule, date pour lui trop tardive en Italie et plus encore dans les régions chaudes³⁶. Certains commentateurs voient dans ces serpents blancs l'*enhydriis* (notamment Gossen-Steier 1921 : 554-555 ; Leitner 1972 : 96-97). Il est possible alors que l'*enhydriis* soit un serpent blanc d'une région chaude.

Cette localisation coïnciderait avec l'indication de l'emploi de la graisse et du fiel par les chasseurs de crocodile, qui ne peut renvoyer qu'à l'Égypte. Mais cette remarque est elle-même sujette à caution. L'emploi de la graisse d'un serpent pour effrayer ses congénères ou des animaux venimeux n'est pas rare, mais on emploie souvent la graisse d'un animal contre un ennemi de celui-ci. Or l'hostilité entre le crocodile et un serpent aquatique ne semble pas attestée et on peut se demander s'il n'y a pas eu confusion ici sur le mot ἔνυδρις chez Pline ou sa source. En effet ἔνυδρις (et parfois ἔνυδρος) désigne aussi la loutre³⁷, présente en Égypte dans l'Antiquité,

32. Pline, *Histoire naturelle*, XXXII, 82 : *Enhydriis uocatur colubra in aqua uiuens*. Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, 4, 21 ne fait que citer cette phrase de Pline ; voir aussi Lindsay *et al.* (1926 : 203, s.v. *Enidris* : *colubra in aqua uiuens*).

33. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 22 : *Huius adipe perunguntur qui crocodilum captant* ; XXXII, 102 : *uesicae uitia et calculos sanat... enhydriis iecur* ; sur les remèdes, voir aussi XXX, 21 ; XXXII, 82.

34. Pline, *Histoire naturelle*, XXXII, 53 : *Est colubra in aqua uiuens ; huius adipem et fel habentes qui crocodilos uenentur mire adiuuari dicunt, nihil contra belua audente, efficacius etiamnum, si herba potamogiton misceatur* ; 104 : *Iecur aquaticae colubrae, item hydri tritum potumque calculosis prodest*. Le *potamogiton* est ici *Ottelia alismoides Pers.*, plante aquatique du Nil (Pline, *Histoire naturelle*, XXVI, 50 ; Dioscoride, *Matière médicale*, IV, 100 ; André 1985).

35. Voir notamment Lucrèce, *De la nature*, V, 27 ; Virgile, *Géorgiques*, III, 418 ; Celse, *Médecine*, V, 27, 3 ainsi que Ovide, *Métamorphoses*, XI, 775 et Ammien Marcellin, *Histoires*, XVIII, 4, 4 qui emploient le mot plus tardif *coluber*.

36. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 25 : *Vanum arbitror esse circa Canis ortum anguis candidos membranam eam exuere, quoniam neutrum in Italia uisum est, multoque minus credibile in tepidis regionum tam sero exui*. « Je pense qu'il est mensonger de dire que les serpents blancs se dépouillent de cette peau aux environs du lever du Chien, parce que ni l'un, ni l'autre ne se voient en Italie et qu'il est beaucoup moins croyable qu'ils se dépouillent si tard dans les régions chaudes » (trad. pers.).

37. Hérodote, *Histoires*, II, 72 (à propos des loutres du Nil considérées comme sacrées) ; IV, 109 ; Aristote, *Histoire des*

mais qui, à cause de sa raréfaction, fut remplacée dans le culte de Bouto, par l'ichneumon, c'est-à-dire la mangouste (Brunner-Traut 1977). Or, Ammien Marcellin rapporte que « l'*enhydrus*, une sorte de mangouste » (*enhydrus*, *ichneumonis genus*) pénètre dans la gueule du crocodile, ouverte pour que le trochile (pluvier d'Égypte) nettoie ses dents, et déchiquette ses organes vitaux (*Histoires*, XXII, 15, 19). Pline (*Histoire naturelle*, VIII, 90), suivi de Solin (*Collection de faits merveilleux*, XXXII, 25), raconte la même histoire à propos de l'ichneumon, tandis que le *Physiologus* l'attribue à un « animal appelé *hyllos* et nommé par certains *enhydrus*, qui a l'apparence d'un chien » (*Physiologus grec*, 25) et qu'Isidore (*Orig.*, XII, 2, 36) la répète à propos d'une *enhydrus* « petite bête ainsi nommée parce qu'elle vit dans les eaux et surtout dans le Nil » et différente de la mangouste. L'*enhydris* ou *enhydrus*, loutre ou mangouste avec laquelle on la confond³⁸, est ainsi ennemi du crocodile, si bien que sa graisse pourrait être utilisée pour l'effrayer. D'autre part, la graisse de mangouste brûlée est réputée faire fuir les animaux venimeux (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 68) à cause de sa lutte célèbre contre les cobras. Enfin, on ne peut non plus exclure que l'histoire du crocodile ait eu au départ pour protagoniste un serpent, qu'on imagine mieux se faufiler dans la gueule de son ennemi³⁹.

Pour Pline, l'*hydrus* et l'*enhydris* sont des serpents distincts, comme le montrent le remède pour les calculeux cité ci-dessus et le fait qu'il les nomme successivement dans les *indices* de ses livres. Toutefois, l'information de Pline sur

animaux, I, 1 (487a) ; VIII, 5, 7 (594b et 595b) ; Élien, *Personnalité des animaux*, XI, 37. Aristophane (*Acharniens*, 880) emploie ἔνυδρος.

38. La confusion loutre/mangouste est complète chez Timothée de Gaza (43) : ὁ ἰχθυόμιον ὁ καὶ ἔνυδρος. Dans le passage cité du *Physiologus*, Zucker (2004 : 167) estime qu'il s'agit de la mangouste. Cependant, Brunner-Traut (1968 ; 1977) affirme nettement la différence entre les deux animaux, relie l'histoire du crocodile à la loutre et y voit le reflet de mythes égyptiens.

39. Il semble y avoir autour de l'*enhydris* ou *enhydrus* de nombreuses confusions de la part des auteurs grecs et latins, sujet qui dépasse le cadre de cet article et fera l'objet d'une autre étude.

les serpents étant avant tout livresque, il peut avoir distingué des informations de sources différentes sur le même serpent sans s'en rendre compte. En effet, si le mot *enhydris* n'existe pas comme nom de serpent en dehors de Pline, le terme ἔνυδρος est employé par Aristote pour désigner les serpents aquatiques, par opposition aux serpents terrestres (*Histoire des animaux*, II, 14, 505b).

Les commentateurs actuels proposent souvent de voir dans l'*hydrus* des Grecs et l'*hydrus* des Romains des couleuvres du genre *Natrix*, *N. natrix* (couleuvre à collier) et *N. tessellata* (couleuvre tesselée), couleuvres non venimeuses aglyphes, en soulignant que les Anciens ont ainsi cru venimeux des serpents qui ne l'étaient pas⁴⁰.

Concernant l'*enhydris*, certains commentateurs l'ont assimilée à l'*hydrus* et ont donc proposé les mêmes identifications (Gossen-Steier 1921 : 554-555 ; Leitner 1972 : 96-97 ; suivis par tous les traducteurs de Pline). Toutefois, on peut aussi prendre en compte les indications plus précises de Pline, avec les réserves vues. Si l'on considère alors que l'*enhydris* est un serpent égyptien, il faut constater qu'il n'y a guère de serpents aquatiques en Égypte. Le seul véritable est *Natrix tessellata*. Cependant, s'il s'agit d'un serpent blanc ou pouvant être blanc, le traité égyptien d'ophiologie publié par S. Sauneron (Sauneron 1989) montre que les anciens Égyptiens en avaient distingués plusieurs : le *benep* entièrement blanc (n°23), la « vipère asiatique » ressemblant à un petit *benep* (n°22), un serpent blanc au col étroit dont le nom a disparu (n°34). Le *benep* a été identifié à *Telescopus dhara obtusus*, petite couleuvre inoffensive (Sauneron 1989 : 17 ; 153 ; 164) ou à une variante pâle de vipère *Cerastes* (Nunn 1996 : 185), la « vipère asiatique » à *Pseudocerastes persicus*, la vipère

40. Notamment Gossen-Steier (1921 : 554-555) ; Leitner (1972 : 96-97) ; Bodson (1986 : 101, n. 114). Leitz (1997 : 115-118) propose pour l'hydre et le chersydre (serpent mal identifié vivant d'abord dans l'eau, donc hydre, puis, l'été, hors de l'eau, et alors très venimeux) *V. Lebetina* (= *Macrovipera lebetina*), dont le venin est plus fort l'été et qui séjourne près des cours d'eau.

de Perse, absente d'Égypte (Sauneron 1989 ; *contra* : Nunn 1996 : 185), le serpent blanc à col étroit à *Malpolon moilensis*, colubridé opisthoglyphe (Sauneron 1989 : 165)⁴¹. Mais aucune de ces identifications ne convient à un serpent venimeux aquatique. On peut donc penser à d'autres possibilités : *Psammophis sibilans*, colubridé qui possède des crochets postérieurs venimeux et qui se trouve aussi dans les zones humides d'Égypte (il s'adapte même aux forêts tropicales humides) ; une variété pâle du cobra (*Naja haje*), lequel séjourne volontiers dans la vallée du Nil (Keimer 1955 : 216 ; 254 ; Baha el Din 2006 : *s.v.*). Mais ils ne sont pas vraiment aquatiques et une variété albinos de *Malpolon monspessulanus*, la couleuvre de Montpellier, opisthoglyphe aux mœurs partiellement aquatiques et au comportement parfois agressif, présente en Égypte, pourrait mieux convenir, le seul problème posé par *Natrix tessellata* étant qu'elle soit non venimeuse aglyphe.

Les quelques remèdes tirés de l'hydre et de l'*enhydris* venaient donc pour les Anciens de serpents venimeux ; mais nous ne sommes pas en mesure d'affirmer si cela était le cas ou non, étant donné les incertitudes concernant leur identification.

Un dernier serpent a surpris les commentateurs : le *boua* (variantes : *boa* et *boas*)⁴². Quelques gloses indiquent qu'il s'agit d'un serpent dit νόρκη, « engourdissement » (CGL 3, 19, 17 ; 91, 10), d'un chersydre (CGL 3, 376, 38) ou d'un *draco* (CGL 3, 511, 13). Paul Diacre dit, d'après Festus, que c'est un serpent aquatique appelé ὕδρον par les Grecs

et dont la morsure fait enfler (*s.v. boua* [p. 27 L]). Les confusions semblent donc nombreuses, mais le serpent n'est évoqué de manière détaillée que dans quelques sources, en premier lieu chez Pline. Celui-ci affirme que cet animal donne crédit aux récits sur les serpents géants de l'Inde et de l'Éthiopie (c'est-à-dire les pythons) et sur le serpent de 120 pieds de long (35 m. !) qu'aurait combattu au III^e siècle avant J.-C. l'armée romaine en Afrique, au bord du Bagradas (actuelle Medjerda) : « ce qui donne créance à ces récits, ce sont les serpents appelés *boua* en Italie, qui atteignent une telle grandeur que, sous le règne de Claude, on trouva dans le ventre de l'un d'eux, tué au Vatican, un enfant entier. Ils se nourrissent d'abord du lait des vaches : c'est de là qu'ils tirent leur nom »⁴³ (trad. Ernout 1952 modifiée).

Cependant, Solin indique que la Calabre donne naissance au *boa*, « serpent qui, dit-on, devient d'une taille énorme » ; il s'attacherait au pis des vaches jusqu'à atteindre une grandeur telle que nulle force ne puisse lui résister et dévasterait ensuite les régions où il se trouve en détruisant les animaux (II, 33-34)⁴⁴. Quant à saint Jérôme, il rapporte dans la *Vie d'Hilarion* (XXXVIII, 3) un fait censé se produire vers 365 en Dalmatie, près d'*Epidaurum* (cité fondée au VI^e siècle avant J.-C. par des habitants de l'Épidaure grecque et origine de l'actuelle Dubrovnik) : « un dragon d'une taille étonnante, de ceux que l'on appelle "boas" dans la langue du pays, du fait qu'ils sont si grands qu'ils ont l'habitude d'avaler des bœufs, dévastait toute la province sur une grande surface et avalait non seulement bovins et moutons, mais aussi les paysans et les bergers, attirés à lui par la force de son souffle » (trad. Leclerc 2007 modifiée). Cette convergence des trois auteurs sur l'existence de

41. Sydney H. Aufrère juge cette identification d'une probabilité moyenne et voit dans le n°22 un vipéridé et dans le n°23, un élapidé. Voir sa contribution dans ce volume.

42. *Boua* : Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 37 ; XXX, 69 ; 139 ; Paul-fest, *s.v. boua* (p. 27 L) ; *boa* : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 122 ; Solin, *Collection de faits merveilleux*, II, 33 ; saint Jérôme, *Vie d'Hilarion*, XXXVIII ; *boas* : Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, 4, 28 ; pour d'autres références, voir *ThLL*, *s.v. boa*. Le nom de *boa* a été appliqué dans la nomenclature actuelle aux grands serpents constrictors d'Amérique. Remèdes : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 122 ; XXX, 69 ; 139 (deux amulettes).

43. Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 37 : *Faciunt his fidem in Italia appellatae bouae in tantam amplitudinem exeuntes, ut Diuo Claudio principe occisae in Vaticano solidus in aluo spectatus sit infans. Aluntur primo bubuli lactis suco, unde nomen traxere.*

44. Isidore de Séville, *Étymologies*, XII, 4, 28 reprend les indications de Pline et Solin et affirme que le nom de l'animal vient des ravages commis parmi les vaches (*a boum depopulatione*).

serpents géants en Italie et, à proximité, en Dalmatie ne suffit toutefois pas à y faire admettre leur présence. Solin ne rapporte que des on-dit sur l'animal, brode sur sa source, Pline, cite la Calabre par influence du serpent de Calabre de Virgile (*Géorgiques*, III, 425-439) et n'affirme pas qu'il avale les animaux qu'il tue. Jérôme est soucieux de montrer l'action miraculeuse d'Hilarion, qui fait monter le serpent sur un bûcher en l'appelant ; il s'agit d'un dragon fabuleux, dont on peut se demander dans ce contexte hagiographique s'il n'est pas un avatar du serpent d'Asclépios, honoré par les habitants d'*Epidaurum* (comme dans la cité-mère) et ici vaincu par le christianisme. Cependant, Jérôme, né en Dalmatie, indique que le nom local du dragon est *boa* et il reprend sans doute un nom utilisé pour désigner les couleuvres, dans cette région latinophone où se sont installés beaucoup de Romains.

Le terme de *boua* désignait en effet certainement en latin les couleuvres, ainsi accusées dès cette époque de boire le lait des vaches (Bodson 1986 : 79). Par une évolution identique à celle du mot *δρόκων*, il en vint à désigner les pythons⁴⁵. Le *boua* du Vatican était un python d'importation, comme en a connus Rome à l'époque impériale⁴⁶, la confusion due au nom et l'étymologie rattachant *boa* à *bos*, bœuf, ayant fait attribuer les capacités d'absorption des pythons aux couleuvres⁴⁷.

Au total, quand un serpent précis est nommé, il y a une préférence pour les serpents venimeux ; c'est en effet la vipère qui apparaît dans les deux

tiers des recettes requérant un serpent précis. C'est aussi elle qui est le mieux intégrée dans les recettes des médecins si l'on en juge par Dioscoride, Arétée, Galien et Oribase⁴⁸. Parmi les autres serpents, seul l'*aspis*, également venimeux, figure aussi parmi les remèdes des médecins, les autres venimeux éventuels (*hydrus*, *enhydris*) n'apparaissant que chez Pline⁴⁹. Toutefois, la place des couleuvres (*draco*, *boua*) chez Pline et l'indifférence assez fréquente à la nature du serpent employé montrent que la part des serpents non venimeux n'est pas négligeable, même si le rôle joué par la mue de serpent tend à accroître le nombre de remèdes tirés d'un serpent quelconque.

Ces animaux étaient parfois utilisés entiers⁵⁰ ou, plus souvent, fournissaient diverses substances, dont les plus employées n'étaient pas celles mises en rapport avec le venin par les Anciens, parmi lesquelles on se servait surtout de la tête et du fiel. La tête figure ainsi dans douze recettes, mais, sauf peut-être dans deux cas contre des morsures, subit un tel traitement ou est employée dans des telles conditions qu'elle ne peut avoir aucune action⁵¹.

Le plus étonnant est que le fiel de vipère entre dans la composition de collyres⁵² et que son usage semble assez connu pour que Galien en indique un succédané, le fiel d'ichneumon (*Succédané*, lettre χ , [XIX, 746 K.]). Cet emploi inquiète Pline qui, à propos de remèdes pour les yeux tirés

48. Voir note 23.

49. Voir notes 22 et 33 et p. 7. Pour l'amphisbène jugé venimeux, voir n. 80.

50. *Anguis* : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 71 ; XXX, 37 ; 128 ; *aspis* : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 37 ; vipère : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 69 ; 119 (3) ; XXX, 77 ; 117 ; 133 ; Galien, *Thériaque à Pison*, X (XIV, 246 K.) ; Marcellus, *Médicaments*, VIII, 128. Sur l'amphisbène, voir note 80.

51. Nicandre, *Thériaques*, 623-624 ; Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, II, 124 ; Pseudo-Galien, *Remèdes faciles à se procurer*, II, 28(XIV, 490 K.) ; Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 69 ; 120 ; 128 ; XXX, 98 ; 106 ; 110 ; 139 ; Quintus Serenus, *Livre de médecine*, 828-830 ; *Médecine de Pline*, II, 7, 5, 3. Voir p. 281 et notes 75 et 80.

52. Oribase donne ainsi une composition du médecin Antyllos, faite de miel attique, de baume de Judée et de fiel de hyène, lequel peut être remplacé, entre autres, par du fiel de vipère (*Collection médicale*, X, 23 [II, 437 D.-B.]). Voir note 87.

45. L. Bodson semble inverser le raisonnement : les Romains auraient donné par métaphore le nom de *boua* aux pythons, connus habituellement sous le nom grec de *δρόκων*, appellation usuelle des couleuvres ; le nom de *boua* aurait ensuite été transféré aux grandes couleuvres, par exagération et d'autant plus qu'il y avait déjà une relation entre elles et les bovins, car elles ont la réputation de téter les vaches (Bodson 1986 : 79). Mais il est plus logique de supposer qu'un mot latin a été d'abord utilisé pour des animaux locaux.

46. Voir Strabon, *Géographie*, XV, 1, 73 et Suétone, *Auguste*, 43, 4 pour les pythons reçus par Auguste ; Bodson (1984 : 18-20 ; 1986 : 78-79).

47. Sur le *boua* ou *boa*, voir notamment Trinquier (2008 : 235-236).

de la vipère, écrit : « Je n'oserais engager à se servir, comme on le conseille, du fiel puisque, ainsi que nous l'avons expliqué plus haut, il n'est autre que le venin des serpents »⁵³ (trad. Ernout 1962). Mais plus loin, il rappelle que l'on préconise le fiel de *boa* contre les taies blanches des yeux, la cataracte et les brouillards de la vue (*ibid.*) ; or le *boa* ne possède pas de venin. Ce n'est donc pas le fiel considéré comme venin qui a ici une importance, mais le fait que ce soit du fiel ; cette substance était très utilisée pour les problèmes oculaires⁵⁴, sans doute à cause de sa couleur verdâtre, le vert étant unanimement réputé bon pour les yeux dans l'Antiquité⁵⁵. D'autre part, il est possible que certains auteurs n'aient pas considéré le fiel comme du venin.

Les dents ne sont employées que pour les maux de dents, chez Pline, ce type de choix n'impliquant pas un rôle du venin et la plupart étant attachées en amulette⁵⁶. Quant aux os, ils apparaissent aussi dans deux recettes de Pline où il n'est pas clair que l'on cherche l'action d'un venin⁵⁷. Le foie est sans doute aussi considéré comme lié à la production de venin, car il est utilisé à quatre reprises et dès Nicandre contre les morsures et piqûres venimeuses alors qu'il n'est guère employé par ailleurs⁵⁸.

53. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 122 : *De felle non audaciter suaserim quae praecipunt, quoniam, ut suo loco docuimus, non aliud est serpentium uenenum.*

54. Voir notamment Celse, *Médecine*, VI, 6, 28 ; Dioscoride, *Matière médicale*, II, 78, 2 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 90 ; 91, 94 ; 95 et *passim*.

55. Gaillard-Seux (1997) ; Trinquier (2002) ; Pardon-Labonnelie (2006).

56. Scarifications : *Histoire naturelle*, XXX, 21 ; XXXII, 82 ; amulettes : *Histoire naturelle*, XXX, 21 ; 24 ; 137 ; 139.

57. L'une (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 122) conseille les os de serpents [*anguis*] avec la présure de n'importe quel quadrupède (probablement en application) pour retirer en trois jours flèches, traits ou tout autre objet. L'autre (XXX, 21) préconise de scarifier la gencive d'une dent douloureuse avec un os de l'épine d'un *draco* ou d'une *enhydridis*. Ces recommandations à l'efficacité douteuse impliquaient peut-être pour les Anciens un rôle du venin, dans le cas de l'*enhydridis*.

58. Voir notes 85 et 86. La seule autre utilisation est celle du foie de l'*hydrys* et de l'*enhydridis* pour la vessie et les calculs (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 66 ; XXXII, 102 ; 104). Les viscères, parmi lesquels

Quoi qu'il en soit, le venin ne joue pas de rôle réel dans l'emploi de ces substances venimeuses pour les Anciens, sauf peut-être exceptionnellement pour la tête.

Quant aux autres substances, quelques-unes sont utilisées uniquement dans des recettes magiques : cervelle, cœur, œil, pierre de la tête, queue ne servent qu'en amulette préventive ou curative⁵⁹ et ne sont pas intégrés à la pharmacopée médicale. En revanche, trois produits sont assez largement employés par les médecins : l'exuvie, la graisse et la chair.

L'utilisation de l'exuvie et de la graisse de serpent est déjà mentionnée dans le traité hippocratique *Maladies des femmes*, considéré comme issu de l'école de Cnide et ayant recours à des remèdes souvent moins scientifiques que d'autres traités ; il conseille la mue de serpent en potion pour expulser le placenta (I, 78 [VIII, 183 L.] et celle de vipère contre une maladie de peau (II, 191 [VIII, 371 L.]) ; la graisse de serpent fait partie d'une composition à appliquer en pessaire pour dissoudre une membrane fermant l'orifice utérin et empêchant la conception (III, 223 [VIII, 433 L.]).

Pline de son côté donne un grand nombre de recettes où intervient la peau de serpent, Dioscoride et Galien fournissant aussi diverses indications. Il s'agit presque toujours de la mue, appelée en grec *λεβηρίς* ou *γήρας*, ce dernier mot reprenant la même idée que le terme le plus fréquent en latin, *senectus* (vieillesse)⁶⁰. Vieille

donc le foie et la vésicule biliaire, sont employés une fois contre les morsures de serpents (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 71).

59. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 131 (œil droit d'un serpent [*serpens*] pour les ophtalmies) ; XXX, 23 (cœur d'un serpent [*anguis*] pour les dents) ; XXX, 91 (queue de *draco* pour l'épilepsie) ; XXX, 98-99 (cœur de vipère ; cœur d'un serpent [*anguis*] pour la fièvre quarte) ; XXX, 137 (cervelle de vipère, dents les plus grandes des serpents [*serpens*] pour la dentition des enfants) ; XXX, 139 (pierre de la tête de *boua* ou sa cervelle pour la dentition des enfants).

60. Pline emploie diverses formules : *membrana senectutis anguivum* (*Histoire naturelle*, XXX, 81), *membrana siue senectus uernatione eorum exuta* (*Histoire naturelle*, XXIX, 122), *anguinae uernationis membrana* (*Histoire naturelle*, XXX, 24), *uernatio* (*Histoire naturelle*, XXX, 120). Marcellus est le seul à employer *exuvia* (*Médicaments*, IX, 102 ; XVII, 49 ; XXVII, 80).

de plus d'un an, cette peau ne vaut plus rien, dit Pline (*Histoire naturelle*, XXIX, 137).

L'emploi d'une peau prélevée sur l'animal paraît exceptionnel : une recette donnée par plusieurs auteurs évoque l'emploi de la peau (*pellis* ; δέρμα) de vipère contre l'alopecie⁶¹. Il est possible qu'il ne s'agisse pas ici de l'exuvie, mais cette utilisation d'une peau prise sur l'animal est un peu étonnante, car nous verrons que la peau est rejetée quand il s'agit de préparer la chair de vipère ; cependant, la peau doit ici être réduite en cendres. Pline emploie aussi le mot *pellis* à propos d'un remède pour maintenir les bœufs en bonne santé. Or sa source, Caton, parle de *pellis anguina* qu'il faut ramasser quand on la trouve, ce qui montre qu'il s'agit d'une exuvie⁶². Deux autres indications de Pline ne permettent pas de dire s'il s'agit de l'exuvie ou de la peau prélevée sur l'animal⁶³.

L'exuvie provient presque toujours d'un serpent quelconque. Les recettes qui l'emploient ne comportent pas d'élément magique, sauf deux⁶⁴. Dans un cas, Dioscoride souligne l'efficacité particulière de l'exuvie de vipère (*Matière médicale*, II, 17) ; on trouve une ou deux indications impliquant la mue d'*aspis*⁶⁵ et un emploi de celle d'*anguis* blanc (Pline, *Histoire naturelle*,

XXX, 24), dont nous avons vu la possible identité avec l'*enhydridis*, tandis que les passages où il est question de peau (*pellis*) se réfèrent à la vipère et à l'*aspis*.

L'emploi de la mue de serpent intervient pour la plupart des maux traités par les serpents et tend ainsi à la quasi-panacée (ce qui est plus net dans la recette de Caton pour les bœufs)⁶⁶. On voit même Palladius recommander de l'attacher à des arbres fruitiers malades (*De l'agriculture*, IV, 103 ; XII, 7, 4). Galien la compte parmi les substances secourables fournies par les animaux (*Thériaque à Pison*, IX [XIV, 241 K.]). Ce sont évidemment les valeurs de renouvellement attachées à ce produit qui lui donnent cette importance.

La graisse de serpent a moins d'indications, mais des serpents plus variés sont mis à contribution. Quelques recettes demandent de la graisse de serpent sans plus de précision (Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 253 [*serpens*] ; XXIX, 122 [*anguis*] ; XXX, 37 [*anguis*]). L'*aspis* (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 119), le *draco* (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 128 ; XXX, 117) et le *boua* (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 69) sont réclamés dans quelques recettes. Cependant la graisse de vipère semble légèrement plus prisée, Dioscoride lui consacrant un paragraphe avec des indications spécifiques (*Matière médicale*,

61. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 109, repris par Quintus Sérenus (*Livre de médecine*, 108), la *Médecine de Pline* (I, 4, 1, 1), Marcellus (*Médicaments*, VI, 15) et la *Physica Plinii* (VII, 6), Galien donnant dans la *Thériaque à Pison* ce remède comme exemple de substance utile fournie par les animaux (IX [XIV, 242 K.]).

62. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 148 ; Caton, *De l'agriculture*, LXXXII ; voir aussi Columelle, *De l'agriculture*, VI, 4.

63. Il donne un remède des mages où il faut réduire des oursins, des peaux (*pelles*) de vipère et des grenouilles en une cendre dont on saupoudre les boissons pour éclaircir la vue (*Histoire naturelle*, XXXII, 72). Il évoque rapidement une recette des Parthes, qui prendraient de la peau (*pellis*) d'*aspis* avec du poivre contre les fièvres quartes (*Histoire naturelle*, XXX, 103).

64. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 110 (mue de serpent [*serpens*] en amulette pour la contraction des nerfs) ; 129 (mue de serpent [*anguis*] en amulette pour l'accouchement).

65. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 120 (pour la vue des bœufs) ; Galien, *Thériaque à Pison*, IX (XIV, 242 K.) : l'exuvie d'*aspis* pilée dans le miel et en onction donne une très grande acuité à la vue.

66. Remèdes employant la peau de serpent : Hippocrate, *Maladies des femmes*, I, 78 (VIII, 182 L.) ; Dioscoride, *Matière médicale*, II, 17 (= Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 120 [*anguis*] ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, V, 1 [XII, 813 K.], recette d'Archigène) ; *ibid.* (= *Remèdes faciles à se procurer*, I, 57 ; 60 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 173 [*serpens*] ; 175 [*anguis*] ; XXIX, 137 [*serpens*] ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, III, 1 (XII, 622 K., recette d'Archigène et 652 K., recette d'Apollonios) ; *ibid.* (= *Remèdes faciles à se procurer*, I, 71 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 24 [*anguis*] ; Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 19 [XII, 342 K.] ; *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, V, 4 [XII, 860 K.]) ; Marcellus, *Médicaments*, XVII, 49 ; mue de *serpens* chez Pline uniquement : XXX, 69 ; 92 ; 106 ; 110 ; 110 ; 110 ; 111 ; XXX, 57 ; 73 ; 81 ; 120 ; 129 ; 144 ; 148 ; XXXII, 37. Mue d'*anguis* blanc : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 25 ; d'*aspis* : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 119 (= Galien, *Thériaque à Pison*, IX [XIV, 242 K.]) ; de vipère : Hippocrate, *Maladies des femmes*, II, 191 (VIII, 370 L.) ; Dioscoride, *Matière médicale*, II, 17.

II, 76), Pline (*Matière médicale*, XXX, 77 ; 109 ; 121) et Galien (*Sur la composition des médicaments selon les lieux*, IV, 7 ; 8 [XII, 732 ; 739 K.]) en donnant de proches ou d'identiques. La graisse était l'une des substances animales les plus utilisées en médecine et il n'est donc pas étonnant qu'on y recourt chez le serpent. Elle est surtout employée pour les problèmes de la vue, notamment celle de vipère (note 87), et pour les plaies (note 94).

Enfin le remède qui donne lieu aux plus longs développements dans nos sources est la chair de serpent. Il s'agit chez les médecins uniquement de la chair de vipère, qui est soit consommée, soit transformée en pastilles, intégrées notamment à la thériaque d'Andromachos l'Ancien, médecin de Néron, connu par Galien. Les thériaques (du grec θηρίον, bête féroce) étaient des spécifiques des morsures et piqûres et il y en avait diverses recettes. La plus célèbre, qui est ensuite la thériaque par excellence, est celle à la chair de vipère d'Andromachos, devenue un antidote et une panacée, que Galien fabriquait pour Marc Aurèle et Septime Sévère ; il a ainsi fait sa célébrité au delà même de l'Antiquité, ce qui a aussi contribué à celle de la vipère comme élément de la pharmacopée antique ; des variantes de cette thériaque furent en usage jusqu'au XIX^e siècle⁶⁷. Cependant, Celse (*Médecine*, V, 28, 7) et Pline (*Histoire naturelle*, XXX, 37) montrent qu'il y eut antérieurement et parallèlement des emplois de la chair de serpent en général et Pline donne à ce sujet quelques détails éclairants, examinés plus loin. Celse (*ibid.*) fournit ainsi la première attestation de la consommation médicale de serpent (contre les écrouelles). Celle de chair de vipère avait la réputation de donner longue vie⁶⁸. Mangée, la chair de vipère possède quelques indications

(vue, écrouelles, ulcères, goutte, nerfs), mais c'est surtout un spécifique de l'éléphantiasis des Anciens, c'est-à-dire la lèpre. Transformée en pastilles, ses indications étaient peut-être plus larges et c'est sous cette forme qu'elle était intégrée à la thériaque.

Ces diverses substances ou les serpents entiers étaient employés tels quels ou subissaient un traitement spécifique avant utilisation. Ils connaissent aussi des modes d'emploi variés. La caractéristique de la plupart de ces opérations est que souvent elles visent à éliminer ou atténuer le venin.

Le souci d'éliminer le venin est sensible surtout dans le traitement que doit subir la vipère avant que sa chair soit mangée ou transformée en pastilles. Cependant, il est probable que ce traitement était celui de tous les serpents dont on consommait la chair. Celse (*Médecine*, V, 28, 7) et Pline (*Histoire naturelle*, XXX, 37) indiquent en effet que contre les écrouelles, on mange un serpent et Pline précise qu'on mange alors le milieu de l'animal, après avoir coupé ses extrémités. Or cette recommandation fait partie des conseils de préparation de la vipère.

Le traitement préparatoire des vipères est évoqué par Dioscoride, Pline et Galien. Selon Pline (*Histoire naturelle*, XXIX, 119), quand on veut manger des vipères, aussitôt tuées, il faut leur mettre du sel dans la gueule jusqu'à ce qu'il se liquéfie, puis couper l'équivalent de quatre doigts à chaque extrémité et les vider ; dans la recette de confection des pastilles (*Histoire naturelle*, XXIX, 70), il conseille de couper à trois doigts et de retirer le « bleu » adhérent à l'épine dorsale (*liuore spinae adhaerente*)⁶⁹. Ce « bleu » fait allusion au sang accumulé le long de l'épine dorsale, qu'on croyait sans doute venir des veines censées apporter le venin le long de la colonne vertébrale. Galien, qu'on mange la vipère ou qu'on en fasse des pastilles, rapporte qu'il faut couper la tête et la queue à quatre doigts, enle-

67. Sur cette thériaque, qui comprend 63 ou 64 ingrédients, et sa fabrication, voir *Antidotes*, I (XIV, 1-105 K.), notamment 6, 8, 15 et 16 pour la chair de vipère, et *Thériaque à Pison* (XIV, 210-294 K.), où le médecin s'interroge sur l'emploi de chair de vipère.

68. Dioscoride, *Matière médicale*, II, 16 ; Pline, *Histoire naturelle*, VII, 27.

69. Le mot *liuor* désigne une couleur bleue plombée ou un bleu venant d'un coup (Gaffiot 2000²).

ver les viscères et la peau, puis laver soigneusement ; il suit ici les conseils des Marse, peuple d'Italie centrale réputé sorcier dont la spécialité était de charmer les serpents et d'en guérir les morsures⁷⁰.

Galien s'interroge sur les raisons de couper la tête et la queue ; outre que ces parties semblent être très venimeuses (τωδέτερα), elles sont sèches et peu charnues, dit-il (*Antidotes*, I, 8 [XIV, 45 K.]). Dans un deuxième passage, il justifie la décapitation par la présence du venin qui a une faculté mutagène ; la suppression de la queue s'expliquerait, car elle transporte, suppose-t-il, « la partie la plus sale de l'être » (τὸ ὑπαρώτερον τῆς οὐσίας, *Thériaque à Pison*, IX [XIV, 238-239 K.]), expression ambiguë. Mais ailleurs, il considère qu'il est rationnel de couper la tête, car la bouche contient du venin, mais non de justifier l'ablation de la queue par l'élimination d'excréments (τὰ περιττώματα τῆς τροφῆς) puisque la bête est entièrement vidée (*Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 [XII, 317 K.]). Pour Dioscoride, après avoir dépouillé la vipère, il faut couper les extrémités, car elles sont sans chair et le faire selon certaines mesures est pure fable (*Matière médicale*, II, 16).

Cette manière de traiter le corps des serpents, dont la vipère, est visiblement traditionnelle, comme le montre l'allusion aux Marse⁷¹, et les médecins n'ont fait que s'y conformer, sans toujours comprendre pourquoi il faut agir ainsi, comme le soulignent les interrogations de Galien. Le souci est d'éliminer le plus possible le poison, souci déjà sensible dans la suppression du « bleu ».

La pratique mentionnée par Pline de mettre du sel dans la bouche en est peut-être un autre indice. Il est possible que le sel ait eu pour but

d'empêcher la bête de pourrir, les paysans de l'Antiquité ayant eu l'occasion de se rendre compte des propriétés septiques du venin de serpent, mais il est étrange alors de ne mettre du sel que dans la bouche. Le sel a probablement un rôle purificateur, soit que, liquéfié, il soit censé se répandre dans le corps et ainsi le purger du venin, soit plutôt qu'il « fixe » et attire le venin dans la bouche et l'empêche ainsi de se diffuser dans le corps. Cette action du sel semble confirmée par son utilisation contre toute morsure venimeuse, pour en faire sortir le venin⁷². Que la pratique mentionnée par Pline ne le soit pas dans sa recette de pastilles, ni chez Dioscoride et Galien, s'explique peut-être parce que, l'animal étant sans doute livré déjà mort aux médecins, ce détail leur a échappé et les recettes ne le mentionnent donc pas toujours.

La tête est coupée à cause du venin, dit clairement Galien. Quant à la suppression de la queue, elle est aussi due à la présence d'on ne sait quel venin ou saleté, Galien semblant dubitatif sur ce point. Or ses interrogations sont probablement liées à un passage de la recette de la thériaque donnée en vers par Andromachos l'Ancien (transcrite par Galien, *Antidotes*, I, 6, [XIV, 32-42 K.]), qui dit qu'il y a un venin malfaisant sous l'écaïlle de la queue de la vipère (λυγρὸν ὑπ' οὐράϊην ἰὸν ἔχων φολίδα). Cette assertion fait certainement allusion à une particularité des serpents qui explique que leur queue ait été considérée comme siège d'une substance impure ou venimeuse et donc à couper. Tous possèdent à la base de la queue des glandes anales qui élaborent une substance forte et désagréable, qu'ils peuvent lâcher en présence d'un prédateur ; ainsi une couleuvre à collier

70. Galien, *Méthode thérapeutique à Glaucôn*, II, 12 (XI, 143 K.) Voir aussi *Antidotes*, I, 8 (XIV, 45 K.) ; *Thériaque à Pison*, XIII (XIV, 265-266 K.). Variante (couper la tête à trois doigts et un peu plus la queue) : *Antidotes*, I, 16 (XIV, 93-94 K.).

71. L'indication de Philouménos que l'on peut manger des vipères pourvu qu'on les prépare comme ceux qui en mangent dans les régions isolées se réfère peut-être aussi au traitement avant cuisson ; voir note 73.

72. Celse (*Médecine*, V, 27, 1) conseille d'appliquer du sel sur la plaie et de frapper dessus avec deux doigts pour purger la blessure ; il recommande aussi toute salaison comme topique (*sal... uulneri imponitur, superque id duobus digitis uerberatur : exsaniat enim. Ac salsamentum quoque recte super id uulnus defigatur*). Voir aussi, pour l'emploi du sel et des salaisons dans le même domaine (morsures de serpents notamment), Celse, V, 27, 5 ; Dioscoride, *Matière médicale*, V, 109 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXXI, 98-99 ; XXXII, 45-47.

(*Natrix natrix*) attaquée passe son cloaque sur la partie du corps de son adversaire en contact avec elle et l'enduit du produit. Cette méthode de protection chimique, fréquente chez les Colubridés, notamment les Natricinés, est plus rarement utilisée par les serpents venimeux. Cependant, tous les serpents possèdent ces glandes, la quantité du produit émis et son caractère plus ou moins repoussant variant selon les espèces (Bauchot 2001² : 168). Cette substance pouvait facilement être considérée comme une sorte d'impureté ou de poison par les populations antiques et l'ensemble de la queue vu comme son siège par assimilation avec l'aiguillon des scorpions et de certains insectes (Gaillard-Seux, à paraître).

Le risque qu'un serpent quelconque soit venimeux et l'utilisation des glandes anales, fréquente chez les couleuvres et possible chez les serpents venimeux, ont dû encourager à supprimer par précaution la tête et la queue chez tous les serpents destinés à la consommation. Le fait de dépouiller l'animal s'explique sans doute par des raisons pratiques, mais il se peut là aussi qu'ait joué un rôle la possession par certains Colubridés de glandes sous-cutanées nucho-dorsales élaborant un produit irritant qui s'étale sur la peau du dos lors d'une agression (Bauchot 2001² : 169).

La chair de serpent était après ces opérations et le lavage préconisé par Galien purifiée du venin. Mais il ne semble pas qu'il en était ainsi aux yeux des Anciens. Celse affirme que le venin de la *colubra* ne nuit qu'introduit dans une blessure, si bien qu'on peut la manger sans risque ; cela implique que la chair contient quand même plus ou moins du venin. De même, Galien, s'interrogeant sur la raison d'intégrer de la chair de vipère à la thériaque, juge que c'est parce que la vipère est moins nocive que les autres serpents venimeux (*Thériaque à Pison*, VIII, K. XIV, 233-237) ; c'est donc que la chair est censée contenir aussi du venin. Galien manifeste le même souci d'éliminer le venin lors de la cuisson de la vipère.

La chair de vipère ou de serpent est cuite selon une recette précise quand il s'agit de la manger, ou, pour la vipère, d'en faire des pastilles. Pour manger la vipère, il faut l'accommoder comme les anguilles, dit Galien (*Méthode thérapeutique à Glaucou*, II, 12 [XI, 143 K.] ; *Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 [XII, 313-315 K.]), ce qu'indique Pline à propos de n'importe quel serpent (*Histoire naturelle*, XXIX, 111). Galien précise qu'il faut cuire à la sauce dite blanche (*Méthode thérapeutique à Glaucou*, II, 12 [XI, 143 K.]), la plus conseillée pour cuisiner certains poissons (Galien, *Facultés des aliments*, III, 30 [VI, 725 K.]). La recette selon Galien consiste à cuire dans beaucoup d'eau, un peu d'huile, avec du poireau et de l'aneth (*Méthode thérapeutique à Glaucou*, I, 12 [XI, 143 K.]). Pline, dans sa recette détaillée pour manger les vipères, indique qu'on les fait cuire dans de l'eau et de l'huile avec du sel et de l'aneth (XXIX, 121). Dioscoride préconise la cuisson avec de l'huile, du vin, un peu de sel et de l'aneth (II, 16). Dans la recette de cuisson préalable à la confection des pastilles, Galien indique une cuisson avec un peu d'eau, de l'aneth et du sel (*Méthode thérapeutique à Glaucou*, II, 12 [XI, 143 K.] ; *Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 [XII, 318 K.] ; *Antidotes*, I, 8 [XIV, 45 K.] ; *Thériaque à Pison*, XIII [XIV, 265 K.]), comme Pline (XXIX, 70). Galien affirme que la cuisson en présence de sel et d'aneth a pour but, non d'assaisonner la chair, mais de la faire fondre (ἐκτῆξωμεν), transformation bénéfique, car on obtient un ingrédient qui ne contient qu'un peu de venin, voire plus du tout, et qui a maintenant un pouvoir thérapeutique (*Thériaque à Pison*, X [XIV, 247 K.]). Il s'agit d'une rationalisation, l'aneth étant un condiment traditionnel du poisson ; mais cela montre bien chez le médecin la conviction à la fois que le poison est à craindre dans le corps de l'animal et que la transformation a un rôle essentiel pour son élimination.

L'ensemble de ce traitement était sans doute jugé indispensable, car Philouménos, cité par

Oribase, indique que la chair de vipère peut être mangée pourvu qu'on la prépare d'une certaine façon, comme ceux qui en mangent sans être malades dans des régions isolées⁷³.

Quand on veut faire des pastilles, il faut, après cuisson, soigneusement retirer l'épine dorsale (comme chez Nicandre et Aélius Promotus), ce qui peut s'expliquer par le souci d'éliminer le venin, des raisons pratiques pouvant aussi suffire. Il faut en effet ensuite piler et incorporer à du pain grillé pilé chez Galien (*Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 [XII, 317-318 K.] ; *Antidotes*, I, 6 et 8 [XIV, 38 ; 46-48 K.]), de la farine chez Pline (*Histoire naturelle*, XXIX, 70). Cependant la recette pour manger les vipères de Pline semble aussi susceptible de déboucher sur une confection proche de celle des pastilles, car il indique que soit on mange immédiatement les vipères, soit on les agglomère à du pain pour s'en servir ensuite de temps en temps, ce qui rappelle la confection des pastilles chez Galien ; le bouillon de cuisson est également susceptible d'emplois médicaux chez Pline (*Histoire naturelle*, XXIX, 121). Les pastilles conserveraient leur action deux ou trois ans (*Antidotes*, I, 8 [XIV, 49 K.]) ; Pline dit qu'elles sont utilisées *ad multa medicamenta* (*Histoire naturelle*, XXIX, 70), ce qui implique peut-être un emploi par intégration à des compositions, comme dans la thériaque d'Andromachos.

Les autres traitements subis par les serpents ou leurs fragments ne sont pas tous aussi spécifiques. Une opération assez fréquente est la réduction en cendres, selon une procédure courante dans la médecine d'époque romaine (Gaillard-Seux 2003). On réduit en cendres des serpents, des vipères et des cobras. Ainsi, Pline indique de brûler vivante une vipère dans un

pot de terre neuf avec du fenouil et de l'encens, puis d'en oindre les yeux contre des problèmes oculaires (XXX, 119), recette reprise par Marcellus qui précise bien qu'il faut cuire « jusqu'à cela fasse de la cendre » (*donec cinis fiat*, VIII, 88). Pline signale qu'on appelle ce médicament *echeon*⁷⁴. Sont également incinérés des fragments très utilisés : peau, tête et peut-être chair, ce traitement étant difficilement envisageable pour la graisse. Dans les cas où la tête est employée contre d'autres maux que la morsure du serpent, elle est alors toujours réduite en cendres, si elle n'est pas utilisée en amulette⁷⁵. Les cendres sont ensuite utilisées seules ou en composition, en boisson ou en application.

Une variante de la réduction en cendres consiste à fabriquer du sel de vipères, ce dont Dioscoride, Pline et Galien donnent une recette ; ainsi celle de Dioscoride : « on jette une vipère vivante dans un pot neuf, et avec elle, du sel et des figues sèches pilées, pour un xeste chaque, ainsi que six cyathes de miel. On bouche l'ouverture du pot tout autour avec de l'argile, ensuite on le cuit au four, jusqu'à ce que le sel soit carbonisé. Puis il sera finement pilé et conservé en y mélangeant des fleurs de nard ou de marobathre » (*Matière médicale*, II, 18). Pline est très bref (*Histoire naturelle*, XXIX, 120) et Galien donne une recette longue et complexe impliquant notamment la cuisson en présence de diverses herbes et montrant qu'il faut piler tout

73. Oribase, *Collection médicale*, XLV, 29 (IV, 71 D.-B.), à propos de la chair de vipère contre l'éléphantiasis : οὐ γὰρ ἄβρωτοι τυγχάνουσι σκευασθεῖσά τινα πρόπον, ὥστε καὶ ἄλλως λοπαδεύοντες ἐσθίουσιν ἔνιοι τῶν ἐπὶ ἐρημίας βιοούντων. « En effet, <les vipères> peuvent être mangées, pourvu qu'on les prépare d'une certaine manière, comme d'ailleurs les mangent, en les faisant cuire dans un plat, certains de ceux qui vivent dans la solitude. » (trad. Daremberg modifiée).

74. Cendre de serpent : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 24 (*serpens*) ; XXX, 37 (*anguis*) ; Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, I, 71 ; de vipère : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 69 ; 119 ; Marcellus, *Médicaments*, VIII, 102 ; d'*aspis* : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 37 (= Galien, *Sur la composition des médicaments selon les genres*, VI [XIII, 927 K.]).

75. Tête de vipère : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 121 ; XXX, 106 ; 110 ; voir p. 281 (tête incinérée en cas de morsure) ; mue de serpent : Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, I, 71 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 137 ; XXX, 73 ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, V, 4 (XII, 860 K.) ; peau de vipère : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 109 (*pellis*) ; = Galien, *Thériaque à Pison*, IX [K. XIV, 242] = Quintus Serenus, *Livre de médecine* 108) ; XXXII, 72 (*pellis* ; mages) ; Pline indique de brûler le milieu d'un serpent (XXX, 37) ou d'une vipère (XXX, 40) contre les écrouelles, ce qui implique peut-être de n'utiliser que la chair.

le résidu de la combustion (*Thériaque à Pison*, XIX [XIV, 290-294 K.]). Ce sel, dit sel thériaque, était considéré comme équivalent de la chair de vipère selon Dioscoride et utilisé contre de nombreuses maladies, selon Pline⁷⁶. Cependant, là aussi, on devait faire la même chose avec un serpent quelconque, car Pline donne une recette pour les gencives utilisant la cendre d'un serpent brûlé avec du sel dans une marmitte (*Histoire naturelle*, XXX, 24).

Cette pratique de l'incinération est probablement liée dans le cas des serpents à un souci de purification. Une recette de Columelle le suggère : si un serpent, un rat ou une souris tombe dans le moût, pour qu'il ne donne pas une mauvaise odeur au vin, il faut brûler le corps et jeter sa cendre refroidie dans le moût (*De l'agriculture*, XII, 31). Mais surtout on voit Galien défendre contre l'accusation de détruire les principes actifs la réalisation du sel de vipère et l'incinération des remèdes en général avec les arguments suivants : la combustion élimine la force mauvaise (*πονηρὸν δύναμιν*) du corps des vipères et le passage par le feu permet au produit de devenir un remède dans une juste proportion (*Thériaque à Pison*, XVIII [XIV, 289-290 K.]). La réduction en cendres vise donc à éliminer les aspects nocifs du venin et à rendre le serpent utilisable par la vertu du feu, ce qui explique en particulier l'incinération de la tête ou du corps entier.

Après de tels traitements, on peut se demander ce qu'il restait de vertus spécifiques au remède, notamment dans le cas du venin.

Les autres modes de transformation et d'emploi du produit montrent quelques cas particuliers. Ainsi, quand elle n'est pas incinérée, l'exuvie est assez souvent cuite dans un excipient avant application ou bien pilée dans un excipient pour

76. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 120 : consommé pour la vue et l'estomac, il entre dans les antidotes contre les serpents ; XXX, 77 ; 117 : en manger contre la goutte et pour guérir les ulcères ; Galien, *Thériaque à Pison*, XIX (XIV, 290 K.) : contre les maladies de peau ; voir aussi Galien, *Méthode thérapeutique*, XIV, 15 (X, 995 K.).

application ou absorption⁷⁷. Le foie semble plutôt broyé et pris en boisson ou appliqué que cuit et mangé⁷⁸. Un seul exemple montre l'emploi en fumigation d'un serpent conservé (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 28), ce qui s'explique parce qu'il s'agit d'un remède gynécologique, domaine où les fumigations sont fréquentes. Mais souvent, très classiquement, soit le produit est employé seul avec un excipient, soit il entre dans une composition. Pour Galien (*Thériaque à Pison*, X [XIV, 248-249 K.]), le mélange d'un ingrédient toxique à un ou d'autres produits est essentiel ; il donne pour exemple qu'une araignée phalange broyée dans du vin et donnée à boire à celui qu'elle a piquée guérit le blessé, et que donc le vin seul suffit à transformer le poison en remède ; c'est cette vertu du mélange qui fait que la chair de vipère peut être intégrée à la thériaque (Boudon 2002 : 55).

Le remède est ensuite souvent employé en application, car beaucoup de maux externes sont soignés grâce aux serpents, comme nous le verrons, mais il peut aussi être absorbé, y compris contre des maux externes⁷⁹. D'autre part, Pline

77. Cuisson avec de l'huile de roses : Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, I, 72 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 57 ; du vin : Dioscoride, *Matière médicale*, II, 17 ; *Remèdes faciles à se procurer*, I, 60 ; II, 17 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 20 ; de l'huile : Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, I, 57 ; Oribase, *Collection médicale*, X, 35, Daremberg-Bussemaker II, 460 ; du vinaigre : Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 19, K. XII, 342 ; pilée et appliquée : Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, V, 1 (XII, 813 K.) ; *Thériaque à Pison*, IX (XIV, 242 K.) ; pilée et absorbée : Hippocrate, *Maladies des femmes*, I, 78 (Littre VIII, 183).

78. Broyé et bu : Nicandre, *Thériaques*, 622 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXXII, 102 ; 104 ; broyé et mangé : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 66 ; cuit et mangé : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 71 ; mode d'utilisation imprécis : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 72 ; 91.

79. On instille ainsi dans les oreilles la mue de serpent cuite (Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, I, 57 ; 60 ; Galien *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, III, 1 [XII 622 K.]) ; on frotte les pieds contre la goutte avec de la graisse de vipère (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 77) ; on applique la composition à la cendre d'aspis contre les écrouelles et la podagre (Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, VI [XIII, 927 K.]). Mais on détruit les lentes en buvant une peau de serpent (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 111) et les écrouelles seraient guéries par une boisson de cendre de serpent (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 37).

consigne quelques recettes magiques, dénuées d'action réelle, la majorité concernant des emplois en amulette ; ainsi pour l'*amphisbaena*, impliquée dans des croyances en rapport avec la grossesse et utilisée uniquement en amulette⁸⁰.

Seules quelques utilisations peuvent poser le problème d'une action éventuelle du venin.

Ainsi, exceptionnellement, Marcellus indique un emploi de vipère entière non incinérée. Selon lui, certains ajoutent à une composition de collyre « une vipère sèche et desséchée au soleil comme si elle était salée » ; mais elle ne semble pas y entrer vraiment, car il faut la désosser, la placer dans un linge et verser dessus le vin où seront pilés les autres ingrédients. L'opération est très teintée de magie puisqu'il faut dire en même temps une incantation : « de même que tu ne vois pas, que de même aussi goûter ton suc ne nuise à personne, mais je prie que tu sois bien utile au traitement, pour ce à cause de quoi tu es ajoutée »⁸¹. Le souci est donc d'éviter au maximum tout effet du venin.

80. Voir notes 56 et 59. Si une femme enceinte enjambe un amphibène mort, elle avorte, sauf si elle en porte sur elle un vivant dans une boîte ; il suffit aux imprévoyantes ayant enjambé l'animal sans cette précaution, de passer au-dessus d'un amphibène mort et conservé (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 128). Le risque d'avortement est évoqué comme un on-dit par Galien, parmi les exemples de pouvoirs médicaux des animaux qu'il indique pour justifier l'emploi de chair de vipère (*Thériaque à Pison*, IX [XIV, 243 K.]). Selon Pline (*ib.*), on court le même risque en enjambant une vipère. Par ailleurs, l'amphibène mort et conservé facilite l'accouchement, par sa seule présence, semble-t-il (Pline, *ibid.*) ; en amulette, il combat les refroidissements (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 65 ; aussi Nicandre, *Thériaques*, 377-383 et Élien, *Personnalité des animaux*, VIII, 8). Autres emplois d'amulettes : tête de *draco* (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 128) ; tête de vipère (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 98 ; *Médecine de Pline*, II, 7, 5, 3) ; mue de serpent (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 40) ; fil de lin ayant étranglé une vipère (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 40) ; voir aussi Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 84 et XXXII, 72.

81. VIII, 199 : *Quidam adiciunt huic collyrio uiperam siccam et arefactam bene in sole, tamquam si sit sallita. Hanc ergo si uolueris adicere, exossabis prius et linteolo inuolues atque ita super eam uinum, unde collyrium hoc temperandum est, defundes, sed prius eam sic praecantabis, ne lacrimus exeat, ne extillet, ne noceat. Dices autem : Quomodo tu non uides, sic et tuus sucus gustatus nulli noceat, sed ob rem, propter quam adiecta es, proficias bene curatione precor.*

Quelques broyats de serpents venimeux sont conseillés. Pline indique de faire un collyre avec une vipère qu'on laisse pourrir dans un pot et qu'on pile avec les vers qui y naissent (*Histoire naturelle*, XXIX, 120) ; mais la formulation de Pline est peu claire (*Fit et collyrium e vipera in olla putrefacta uermiculisque enatis cum croco tritis*) et la même recette, plus détaillée, chez Marcellus (*Médicaments*, VIII, 102) indique qu'on ne prend que les vers ou qu'on leur mêle la cendre de la vipère. D'autre part, en cas de morsure d'un *anguis* excité par la lune, il faut capturer vivant l'animal, le broyer dans l'eau et en fomentier les morsures⁸². Galien se fait l'écho du même remède à propos des vipères (*Thériaque à Pison*, X [XIV, 246 K.]). Il se peut ici que le broyat ait contenu du venin dilué. Enfin, Nicandre conseille, en cas de morsure, d'administrer la tête du serpent qui a mordu dans de l'eau ou du vin (*Thériaques*, 623-624) ; il est possible alors que la boisson ait contenu des traces de venin. On peut aussi s'interroger sur l'application de la tête du serpent qui a mordu ou d'un de ses congénères sur la morsure (voir p. 281).

Par ailleurs, quelques passages célèbres évoquent l'utilisation thérapeutique de vipères entières contre l'éléphantiasis des Anciens, chez Arétée de Cappadoce et Galien, mais par le biais de récits à la véracité douteuse. Arétée (IV, 13 [89-90 Hude]) raconte d'abord qu'un lépreux abandonné dans un lieu reculé mangea une vipère vivante et mourut après que toutes les parties de son corps se soient putréfiées et détachées. Un autre malade s'était gorgé d'un vin où une vipère avait bu, dégorgé son poison et était morte ; après une période d'ivresse et de léthargie, il perdit ses cheveux, ses doigts et ses ongles et toutes ses parties extérieures partirent en pourriture. Mais il lui poussa ensuite de nouveaux ongles, de nouveaux cheveux, une nouvelle peau et une nouvelle chair. Le commentaire d'Arétée est très significatif : « sans doute est-ce là une histoire mythique qui n'est pas la pure vérité, mais qui n'est pas non

82. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 71 : *prodest uiuos comprehensus et in aqua contusus, si foueantur ita morsus.*

plus totalement invraisemblable. Il faut croire en effet qu'un mal peut détourner un autre mal » (trad. Gourevitch 2001 : 171).

À propos de la chair de vipère utilisée contre la même maladie, Galien raconte une série de cinq anecdotes dont trois concernent un emploi parallèle à celui évoqué par Arétée (*Effet des médicaments simples*, X, 1, 1 [XII, 312-315 K.])⁸³. Selon la première, qui se situerait dans sa jeunesse, en Asie Mineure, un lépreux, mis à l'écart dans une cabane, se vit offrir un vin dont ne voulaient pas des moissonneurs, car une vipère y était morte ; le lépreux guérit et changea de peau. La deuxième se serait aussi passée en Asie Mineure, en Mysie, près de Pergame ; une jeune et jolie esclave souhaitant se débarrasser de son maître lépreux lui fit boire à son insu un vin où était morte une vipère et le maître guérit de la même façon que le lépreux précédent. Enfin Galien indique qu'un lépreux à qui il avait raconté ces deux histoires, but le même type de vin, après consultation des présages, et se retrouva avec une simple maladie de peau squameuse que guérit Galien. Seule cette troisième anecdote montrerait Galien prescrivant un vin à la vipère à un malade, de façon tout à fait exceptionnelle. Comme l'a bien souligné D. Gourevitch, ces histoires ont pour but chez Galien d'apporter la preuve par une sorte d'expérimentation spontanée que son choix thérapeutique (chair de vipère contre la lèpre) est le bon et, ainsi que le note D. Gourevitch, il s'agit d'« expérimentation truquée, histoire qu'on se répète, histoire mythique pour de savants médecins, histoire vraie pour le peuple des campagnes » (Gourevitch 2001 : 173).

Paradoxalement, alors que les serpents venimeux sont préférés par les médecins, les modes d'emploi des serpents dans la médecine gréco-romaine ne montrent donc que très peu une véritable utilisation du venin dans la pharmacopée alors que le souci d'en limiter les effets paraît au contraire plus fréquent.

83. Les deux autres concernent un exemple de consommation de chair de vipère et l'emploi de la thériaque.

Si l'on s'intéresse maintenant aux maladies contre lesquelles on recourait aux serpents, il est frappant de constater que le souci du venin y joue un rôle bien moindre que le principe de l'action du semblable sur le semblable⁸⁴. Selon ce principe, ce qui a provoqué la maladie ou bien ce qui lui ressemble peut la guérir. C'est une application particulière de la sympathie qui unit ce qui se ressemble et auquel s'oppose le principe inverse de l'antipathie, sympathie et antipathie jouant aussi un grand rôle en magie. Dans le cas du serpent, ce sont les parties jugées les plus semblables au mal visé qui sont employées, mais par extension ce peut être l'ensemble du corps du serpent ou une autre de ses parties.

L'influence de ce principe est évidente tout d'abord dans le domaine des morsures et piqûres d'animaux venimeux, où le venin peut toutefois jouer un rôle. Nous avons vu que Nicandre a déjà posé le principe général qu'en cas de morsure de serpent, il faut administrer en boisson la tête de l'animal qui a mordu (*Thériaques*, 623-624). Pline indique qu'en cas de morsure de vipère le mieux est d'appliquer la tête de la vipère qui a mordu ou, à défaut, d'une autre (*Histoire naturelle*, XXIX, 69). Quintus Sérénus (*Livre de médecine*, 828-829) conseille la tête du serpent qui vient de mordre attachée sur la plaie. Les *Remèdes faciles à se procurer* attribués à Galien préconisent l'application de la tête de vipère côté coupé sur la morsure (II, 28, [XIV, 490 K.]) et ceux de Dioscoride, d'appliquer la tête brûlée de l'animal lui-même sur la morsure (II, 124). Le choix de la tête s'explique parce qu'elle est la partie de l'animal responsable de la morsure. Cependant on peut se servir du corps ou d'autres parties du serpent responsable ou de son congénère : ainsi appliquer sa cendre ou surtout manger son foie⁸⁵. Une

84. Nous ne prendrons pas en compte ici les indications de la thériaque, où la chair de vipère, même très valorisée, ne constitue que l'un de la soixantaine d'ingrédients et qui tend à la panacée.

85. Cendre de la vipère : Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 71 ; foie : Nicandre, *Thériaques*, 622 (foie du serpent qui a mordu) ;

partie d'un serpent peut aussi être utilisée contre une autre morsure⁸⁶.

La comparaison avec les remèdes à d'autres morsures ou piqûres montre que la mise en œuvre de ce principe intervient pour toutes. On peut se servir de l'animal entier, de sa chair ou d'un de ses fragments et utiliser l'animal fautif ou l'un de ses congénères. Ainsi en cas de morsure par une musaraigne (réputée venimeuse), « le mieux serait d'appliquer celle qui vient de mordre » (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 89) ; en cas de morsure de chien enragé (la rage étant réputée due à une sorte de venin), il faut manger le foie du chien ou le bouillon fait avec sa chair (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 99). Les exemples sont innombrables (voir Galien, *Thériaque à Pison*, 10 [XIV, 246-247 K.], qui en cite quelques-uns).

Les serpents sont aussi très employés contre les problèmes oculaires et les maux de dents et, à moindre degré, pour les affections des oreilles. Ces indications ont été largement adoptées par les médecins si l'on se réfère à Dioscoride, Galien et Oribase. Les remèdes ophtalmologiques sont peu marqués par la magie et recourent au serpent en général, mais aussi au *draco*, au *boua* et à l'*aspis*, la vipère étant toutefois préférée, notamment chez Dioscoride et Galien. L'exuvie de serpent est très recommandée, mais aussi la graisse, le fiel et chez la vipère, également sa cendre ou la consommation de sa chair⁸⁷. L'œil

rond et large des couleuvres et la fixité du regard des serpents ont certainement joué un rôle ; les serpents ont globalement la réputation d'avoir une bonne vue dans l'Antiquité⁸⁸, ils font partie des animaux dont les yeux arrachés repousseraient et verraient à nouveau⁸⁹ et ils s'éclaircirait la vue au printemps en se frottant les yeux avec du fenouil⁹⁰. L'emploi des serpents contre les maux de dents tient sans doute à l'aspect frappant des crochets à venin, les dents des serpents ayant un emploi, largement magique, uniquement dans ce contexte⁹¹ ; mais c'est leur mue qui est recherchée par les médecins⁹². On trouve enfin un emploi assez large de l'exuvie de serpent dans les affections des oreilles peut-être par rapprochement avec les maux de dents avec lesquels certains remèdes sont communs dans la médecine antique, mais aussi parce que le serpent est réputé avoir une bonne ouïe (Élien, *Personnalité des animaux*, VI, 63 ; XV, 21)⁹³.

128) ; vipère (Dioscoride, *Matière médicale*, II, 76 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 121 ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, I, 7 [XII, 732 K.] ; IV, 8 [XII, 739 K.]) ; *aspis* (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 119). Fiel : *boa* (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 122) ; vipère (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 122 ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, IV, 5 [XII, 724 K.] ; Oribase, *Collection médicale*, X, 23 [II, 437 D.-B.]). Cendre de vipère (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 119) ; de tête de vipère (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 119) ; sel de vipère (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 119) ; vipère pourrie avec les vers (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 120) ; chair de vipère en aliment (Dioscoride, *Matière médicale*, II, 16 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 121).

88. Voir par exemple Élien qui dit que le δρόκων est l'animal qui a la vue la plus perçante, aussi bien à propos d'un serpent d'Arcadie (*Personnalité des animaux*, VI, 63) que d'un dragon indien (*Personnalité des animaux*, XV, 21). Également Élien, *Personnalité des animaux*, X, 31.

89. Aristote, *Histoire des animaux*, II, 17 (508a) ; *Génération des animaux*, IV, 6 (774b) ; Pline, *Histoire naturelle*, XI, 153.

90. Pline, *Histoire naturelle*, VIII, 99 ; XX, 251 ; Élien, *Personnalité des animaux*, IX, 16.

91. Voir note 56.

92. Dioscoride, *Matière médicale*, II, 17 ; *Remèdes faciles à se procurer*, I, 71 ; 72 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 24 (*anguis*) ; Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 19 (XII, 342 K.) ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, V, 4 (XII, 860 K.) ; voir aussi Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 25 (mue d'*anguis* blanc) ; 24 (cendre d'un serpent [*serpens*] brûlé avec du sel).

93. Dioscoride, *Matière médicale*, II, 17 ; *Remèdes faciles à se procurer*, I, 57 ; 60 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 173 (*serpens* ;

Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 71 (manger un foie cuit de vipère protège définitivement de la morsure de l'animal) ; 72 (foie de l'*hydru*s). Voir aussi Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 71 (fomenter les morsures avec le serpent [*anguis*] vivant broyé dans l'eau). Pour la vipère : même recette chez Galien, *Thériaque à Pison*, X (XIV, 246 K.) ; la petite pierre de la tête (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 70) ; pour tous les serpents, leurs viscères en application (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 71).

86. Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 91 : foie de *draco* contre les morsures de scorpion ; aussi XXIX, 101 : exuvie de serpent contre la rage.

87. Mue : serpent (Dioscoride, *Matière médicale*, II, 17 ; Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 122 [*anguis*] ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, V, 1 [XII, 813 K.] ; vipère (Dioscoride, *Matière médicale*, II, 17) ; *aspis* (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 119 ; Galien, *ihériaque à Pison*, IX [XIV, 242 K.]). Graisse : serpent [*anguis*] (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 122) ; *boua* (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 122) ; *draco* (Pline, *Histoire naturelle*, XXX,

Les serpents sont également employés dans toutes sortes de maux qui affectent ou déforment la peau : blessures, plaies et ulcères, brûlures, cicatrices, verrues, maladies de peau, écrouelles, goutte. C'est en vertu de cette spécialisation que la chair de vipère a pu être considérée comme remède spécifique de l'éléphantiasis ; il est possible que ce soit l'usage de manger un serpent contre les écrouelles — notre première attestation de la consommation médicale de chair de serpent — ou de la chair de vipère pour guérir les ulcères, qui ait orienté vers cet emploi contre la lèpre, maladie encore nouvelle dans le monde gréco-romain au premier siècle. Dans les divers maux évoqués, on utilise la peau, la graisse, la cendre ou encore la chair d'un serpent, quelconque ou particulier⁹⁴ ; mais ce qui importe évidemment, c'est

la puissance de renouvellement qui est attribuée aux serpents, à cause de la mue.

Par ailleurs, certaines recettes, quelques-unes magiques, sont en rapport avec la fécondité féminine ou les parties sexuelles, ce dès la *Collection hippocratique* dont la recette à la graisse de serpent contre la stérilité, est indiquée aussi par Pline, qui l'attribue à la sage-femme Olympias de Thèbes⁹⁵. Un lien avec le symbolisme sexuel du serpent est probable.

Enfin la cure de divers maux moins cités semble liée à l'action du principe du semblable. *L'hydrys* et *l'enhydrys* combattent les calculs et les problèmes de la vessie (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 66 ; XXXII, 102 ; 104) parce que ce sont des serpents aquatiques. Il est possible que la forme des serpents explique qu'on leur prête une action contre les problèmes intestinaux et ceux des tendons⁹⁶. Des maladies traitées uniquement par des remèdes magiques le sont en fonction du même principe : l'amphisbène agit en amulette contre les refroidissements, car il est, dit Pline (XXX, 85), le premier serpent à se montrer après l'hiver, alors qu'il fait encore froid ; les serpents fournissent aussi quelques amulettes contre les fièvres, car ce sont des animaux à sang froid et réputés froids⁹⁷.

anguis) ; XXIX, 137 (*serpens*) ; XXXII, 37 (*anguis*) ; Galien, *Sur la composition des médicaments selon les lieux*, III, 1 (XII, 622 et 652 K.) ; Oribase, *Collection médicale*, X, 35, (II, 460 D.-B.).

94. Blessures et plaies : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 69 (mue de serpent [*serpens*] pour les affections du siège, graisse de *boua* pour les rhagades du siège) ; 117 (graisse de *draco* pour les plaies récentes) ; 122 (os de serpent [*anguis*] contre flèches et traits). Ulcères : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 117 (consommation de sel de vipère ; de chair de vipère, ce dernier remède étant attribué à un médecin Antonius, peut-être Antonius Musa). Brûlures : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 109 (graisse de vipère). Cicatrices : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 120 (exuvie d'*anguis*). Verrues : Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 81 (exuvie d'un serpent [*anguis*]). Maladies de peau : Hippocrate, *Maladies des femmes*, I, 191 (VIII, 371 L.) (contre le lichen, mue de vipère) ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 106 (contre l'érysipèle, tête de vipère desséchée et brûlée ; exuvie de serpent [*serpens*]) ; Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 (XI, 319-320 K.) (chair de vipère) ; *Thériaque à Pison*, XVIII (XIV, 290 K.) (sel de vipère). Écrouelles : Celse, *Médecine*, V, 28, 7 (manger un serpent [*anguis*]) ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 37 (cendre d'*aspis*) ; de la graisse de serpent [*anguis*] ; de la cendre de serpent [*anguis*] ; manger le milieu d'un serpent [*anguis*] ou boire sa cendre) ; 40 (cendre du milieu d'une vipère ; en amulette, fil ayant étranglé une vipère). Goutte : Dioscoride, *Remèdes faciles à se procurer*, I, 234 (manger des vipères) ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 77 (consommation de sel de vipère ; se frotter les pieds avec de la graisse de vipère). Voir aussi pour l'alopecie : peau de vipères (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 109 = Galien, *Thériaque à Pison*, IX [XIV, 242 K.] ; pour l'épilation : XXX, 133 (vipère désossée cuite dans l'huile jusqu'à dissolution) ; Dioscoride, *Matière médicale*, II, 76 (graisse de vipère, remède critiqué par Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 2 [XII, 331 K.]). Éléphantiasis : chair de vipère (Arétée, II, 13 ; Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1, [XII, 312-321 K.] ; *Méthode thérapeutique à Glaucôn*, II, 12 [XI, 142-144 K.] ; Philouménos *apd.* Oribase, *Collection médicale*, XLV, 29 [IV, 71 D.-B.]).

95. Voir Hippocrate, *Maladies des femmes*, III, 223 (VIII, 433 L.) = Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 253 (mélange de fiel de taureau, de graisse de serpent, de vert-de-gris et de miel contre la stérilité) ; également Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 128 (fumigation de serpent [*anguis*] pour faciliter la menstruation) ; 129 (exuvie de serpent [*anguis*] en amulette ou en boisson pour l'accouchement ; bâton avec lequel on a enlevé une grenouille à un *anguis* pour l'accouchement) ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 73 (exuvie de serpent [*anguis*] ou sa cendre contre les ulcères des testicules). Pour les remèdes magiques utilisant l'amphisbène, voir note 80. L'action du sel thériaque lui-même sur l'estomac (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 120) est peut-être due à la capacité des serpents d'absorber et de digérer des proies entières.

96. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 57 (exuvie des serpents [*anguis*] contre la dysenterie et le ténésme) ; Dioscoride, *Matière médicale*, II, 16 (chair de vipère pour les nerfs) ; Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 110 (cendre de tête de vipère contre les nodosités des nerfs). Voir aussi des remèdes magiques (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 110 : amphisbène mort en amulette contre les douleurs des nerfs ; mue de serpent [*serpens*] en amulette dans la contraction des nerfs).

97. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 98-99 (contre la fièvre quarte : tête de vipère, cœur de vipère, cœur d'un serpent [*anguis*]).

Seuls quelques maux ne semblent pas traités en fonction du principe du semblable. Ainsi l'épilepsie, soignée par la mue de serpent et une recette magique utilisant la queue de *draco*, mais contre cette maladie on utilisait tous les remèdes possibles⁹⁸. Il y a d'autre part une action particulière des serpents, notamment de la vipère, contre les poux et la vermine. Pline rapporte que les cheveux et les vêtements des habitants du mont Athos sont à l'abri des « animaux nuisibles au corps » (*noxia corpori animalia*) parce qu'ils se nourrissent de chair de vipères (*Histoire naturelle*, VII, 27) ; le bouillon de vipère chasserait les poux (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 120), la mue ou la chair de serpent combattraient les lentes (Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 111) tandis que sa mue guérirait la phtiriase (Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 144), qui aurait été une maladie mortelle due à la naissance de poux dans tout le corps⁹⁹, les poux étant réputés naître des chairs (Aristote, *Histoire des animaux*, V, 31, 556 b). Nous verrons plus loin que cette réputation de chasser les poux a été rationalisée par Galien. Il s'agit peut-être d'une action du semblable plus lointaine que celles vues, un animal sauvage et venimeux pouvant combattre les animaux nuisibles à l'homme, ou bien le serpent pouvant purifier puisqu'il se débarrasse de sa peau (Stein 1997 : 204).

La domination du principe de l'action du semblable peut en partie s'expliquer par l'adhésion de Pline, source essentielle, à la doctrine des sympathies et antipathies naturelles, mais il concorde souvent avec Dioscoride et Galien et, sinon, cite des remèdes venant aussi de médecins. Le choix du serpent répond rarement à une autre rationalité. Même dans l'emploi du serpent contre sa propre morsure, l'idée générale est que ce qui a provoqué le mal peut le réparer. On a en effet parfois pensé de nos

98. Pline, *Histoire naturelle*, XXX, 91-92 ; voir aussi Marcellus, *Médicaments*, XVII, 49 (mue de serpent contre les spasmes).

99. Voir aussi Pline, *Histoire naturelle*, XXIX, 111 (la mue de serpent détruit les mites).

jours qu'il y avait là une sorte d'anticipation des sérums antivenimeux élaborés à partir du XX^e siècle, où l'on utilise le sang de chevaux à qui a été inoculé une dose du venin à combattre et qui ont ainsi développé des défenses contre lui. Mais Quintus Sérenus, indiquant que la tête du serpent qui vient de mordre doit être attachée sur la plaie, ajoute : « elle guérit elle-même la blessure qu'elle vient de faire, comme la lance d'Achille a guéri Télèphe »¹⁰⁰. Il fait ainsi allusion à un épisode mythologique célèbre : Télèphe, fils d'Héraclès et roi de Mysie, blessé à la cuisse d'un coup de lance par Achille, ne fut guéri que par la rouille de cette même lance, envoyée par Ulysse (Pseudo-Apollodore, *Épitomé*, III, 20 ; Ovide, *Métamorphoses*, XII, 111 ; XIII, 171).

Cependant les médecins ont tenté de se dégager de l'influence populaire et magique. Il y avait un usage plus large du serpent pour se soigner que ne le signalent les auteurs médecins. Ainsi les médecins semblent avoir refusé presque toutes les substances figurant dans les recettes magiques chez Pline ou l'emploi d'un animal aussi étrange que l'amphisbène. Ils paraissent être restés en grande partie dans la ligne de ce qui se fait à l'époque d'Hippocrate où l'exuvie et la graisse étaient déjà utilisées. Il peut s'agir ici pour une part d'un héritage de la médecine égyptienne qui se servait de ces deux substances, surtout la graisse. Les conceptions anatomiques et médicales de l'Égypte pharaonique et du monde gréco-romain sont si différentes qu'il est difficile d'établir une filiation directe dans les recettes ; cependant la médecine égyptienne utilisait en composition la graisse de serpent pour faire repousser les cheveux (Pap. Ebers, 461 ; 465 ; Pap. Hearst, 146), ce qui rappelle l'usage gréco-romain de la peau de vipère contre l'alopecie, et la mue de serpent pour extraire une épine de la chair (Pap. Ebers, 167), ce qui se rapproche de Pline (*Histoire naturelle*, XXX, 122) indiquant les os de serpent pour

100. Quintus Serenus, *Livre de médecine*, 828-830 : *sanat quae sauciat ipsa | Vt Larissaea curatur Telephus hasta.*

extraire les corps fichés dans la chair ; un produit non utilisé par les Grecs et les Romains, le sang de cobra, faisait partie de remèdes à appliquer sur les morsures de serpent (Pap. Brooklyn 47.218.48 et 85, 81 et 90c) (voir Bardinnet : 1995 ; Sauneron : 1989)¹⁰¹.

Mais la médecine d'époque romaine, s'appuyant peut-être sur des précédents hellénistiques, montre des usages plus larges que chez Hippocrate et semble avoir surtout accepté la chair de vipère en essayant de donner une base scientifique à son usage. Ainsi Galien tente de justifier rationnellement son emploi, en l'intégrant à son système de classification des remèdes selon leurs qualités. Elle réchauffe et dessèche¹⁰² ; mais surtout elle a le pouvoir d'évacuer par la peau les excréments du corps, ce qui entraînerait aussi ces conséquences : « il se forme une quantité assez considérable de poux chez ceux qui ont une abondance de mauvaises humeurs dans le corps, et il se détache et tombe de la peau une espèce d'écorce qu'on appelle épiderme, sous laquelle les humeurs épaisses et terreuses, qui se portent sous la peau et qui produisent la psore, la *lepra* [deux maladies de peau] et l'éléphantiasis, sont le plus souvent retenues »¹⁰³. Galien trouve ainsi une justification « scientifique » à l'emploi de la chair de vipère contre les maladies se manifestant à la surface de la peau, sans lien avec l'explication inavouée et « irrationnelle » de la capacité de régénération du serpent.

Or, en réalité, la consommation de serpents ou de vipères, soit directement, soit sous la forme médicalisée des pastilles, prend la suite d'une tradition de consommation de serpents autour de la Méditerranée ou s'y inscrit. Ainsi

pour l'Italie, les conseils des Marse à Galien laissent supposer qu'ils devaient eux-mêmes manger des serpents ; Celse signale d'autre part que l'on mange la *colubra* (*Médecine*, V, 27, 3). Pour la Grèce, Pline dit qu'on attribue la longévité des habitants du mont Athos au fait qu'ils se nourrissent de chair de vipères (*Histoire naturelle*, VII, 27) ; Plutarque écrit que, du temps où la Pythie s'exprimait en vers, elle appelait les Spartiates « mangeurs de serpents » (*Sur les oracles de la Pythie*, 24 : ὄφιοβόρους). Philouménos, cité par Oribase à propos du traitement de la lèpre, précise que parmi ceux qui vivent dans des régions isolées, quelques-uns mangent les vipères, même sans être malades (voir note 73). En Afrique du Nord, les Troglodytes se seraient nourris de serpents (Hérodote, *Histoires*, IV, 183 ; Pline, *Histoire naturelle*, V, 45). Des traces de ces usages ont existé jusqu'à une date très récente dans les régions méditerranéennes, puisqu'en Languedoc, il y a peu, on consommait des couleuvres de Montpellier sous le nom d'« anguilles de haie » (Bauchot 2001² : 181) ; toutefois, dans ce cas, rien ne permet de dire si cette coutume a perduré sans interruption depuis des temps reculés ou si elle s'y est introduite sous l'influence d'écrits tels que ceux de Pline ou de Galien. L'origine populaire de l'habitude de manger du serpent pour se soigner est d'autre part mentionnée dès sa première attestation puisque Celse dit que ce sont les paysans qui mangent un serpent contre les écrouelles¹⁰⁴.

Si un ingrédient comme la chair de vipère a réussi à s'imposer à Galien lui-même, c'est sans aucun doute en liaison avec le fait que la vipère est un serpent venimeux. Le serpent auquel font le plus de place les médecins est la vipère, en contradiction avec le symbole d'Asclépios.

101. Autres emplois égyptiens de la graisse de serpent : Pap. Ebers, 629 (= Pap. Hearst, 629) ; Pap. Ramesseum n° V, III.

102. Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1 (XII, 312 K.) ; voir aussi Oribase, *Collection médicale*, XIV, 14, 15 (II, 505 D.-B.) ; 23, 4 (II, 517 D.-B.) ; 35-37 (II, 731 D.-B.) ; *Remèdes faciles à se procurer*, II, 1, e, 25-27 (V, 612 D.-B.).

103. Galien, *Effet des médicaments simples*, XI, 1, 1, K. XII, 319-320 ; traduction Daremberg-Bussemaker (1854 : 731).

104. Celse, *Médecine*, V, 28, 7 : *Quae quum medici doceant, quorundam rusticorum experimento cognitum, quem struma male habet, eum si anguem edit, liberari*. « C'est là ce qu'enseignent les médecins, mais l'expérience de certains campagnards a appris que celui que tourmentent les écrouelles s'en délivre, s'il mange un serpent ».

Qu'en médecine, un poison puisse aussi être un remède a sans doute poussé à valoriser cet animal et à supposer qu'un animal venimeux a plus de pouvoir que son homologue inoffensif. Mais parallèlement, la conviction que le serpent venimeux risque toujours de contenir un peu de poison entraîne une méfiance que manifeste bien Galien et qui explique sans doute que la vipère (et le serpent en général) ne soit pas un ingrédient essentiel dans la pharmacopée des médecins gréco-romains. Galien est souvent réticent ; ainsi, il critique l'emploi donné par Dioscoride de la graisse de vipère pour l'épilation et contre la cataracte (*Effet des médicaments simples*, XI, 2 [XII, 331 K.]). Seule la transformation du produit et la présence d'autres ingrédients paraissent pouvoir rendre véritablement utilisable ce qui vient du serpent venimeux. Plus largement, Galien indique peu de remèdes à base de serpent, sans doute par méfiance à l'égard de ce remède populaire : dans son livre sur les médicaments simples, il ne rapporte qu'un usage de la mue de serpent assorti d'un « certains écrivent » (ἐγραψὼν τινας ; *Effet des médicaments simples*, XI, 19 [XII, 342 K.]) ; parmi les nombreux emplâtres de *Sur la composition des médicaments selon les genres*, un seul est à base de serpent ; certains remèdes ne sont mentionnés que comme exemples de substances utiles venant des animaux dans la *Thériaque à Pison*. Cependant la situation était sans doute différente chez des médecins moins scientifiques que Galien, dans des milieux populaires ou en magie : la valorisation du serpent venimeux y était peut-être moindre puisque Pline nous montre un usage plus large de serpents en général ou de couleuvres (le fait que le serpent d'Asclépios soit une couleuvre va dans le même sens) ; de même, la crainte du venin y était peut-être moins présente en raison de la tradition de consommation de serpents.

C'est donc avant tout par quelques aspects que le serpent joue un rôle chez les médecins gréco-romains : pour lutter contre ses propres morsures (et il peut alors y avoir exceptionnellement action du venin) ; pour donner son fiel

comme ingrédient de collyres (mais moins que d'autres animaux) ; pour apporter la puissance de régénération qu'on lui attribue (surtout par sa peau et sa chair) ou quelques qualités qu'on lui prête, comme une bonne vue. Son aspect de panacée est surtout présent dans l'emploi du remède exceptionnel qu'est la thériaque. Le venin, s'il explique la préférence pour la vipère, est suffisamment craint pour empêcher des utilisations plus développées chez les médecins et motive le recours à certains modes de transformation et d'emploi. La majorité des maladies soignées le sont en vertu de l'action du semblable sur le semblable, jusque chez les médecins les plus rationnels, comme Galien. Tout en acceptant certains de leurs présupposés, l'usage du serpent par les médecins gréco-romains est donc souvent resté en deçà des utilisations de la médecine populaire et de la magie. Le prestige prolongé de la thériaque et son rôle de panacée ainsi que l'insistance sur la chair de vipère comme remède de la lèpre ne doivent pas conduire à surévaluer la place des serpents dans la pharmacopée de la médecine gréco-romaine.

Abréviations

CGL = GOETZ G., LOEWE G. & GUNDERMANN G. (eds) 1888-1923.— *Corpus glossariorum Latino-rum*. Teubner, Leipzig ; Berlin.

IG = *Inscriptiones Graecae*. 1903 — . De Gruyter, Berlin.

ThL = *Thesaurus linguae Latinae*. T. II, 1900-1906. Teubner, Leipzig.

BIBLIOGRAPHIE

Je n'ai pu consulter WINCKLER L. 1980.— *Galens Schrift "De antidotis". Ein Beitrag zur Geschichte von Antidot und Theriak*. Diss. Philipps Universität, Marbourg. Je remercie Gilbert MATZ, herpétologue, pour ses conseils bibliographiques.

- ANDERSON J. 1898.— *Zoology of Egypt, I, Reptilia and Batrachia*. H. Bees, Londres.
- ANDRÉ J. 1985.— *Les noms de plantes dans la Rome antique*. Les Belles Lettres, Paris.
- BAHA EL DIN S. 2006.— *A Guide to the Reptils and Amphibians of Egypt*. American University in Cairo Press, Le Caire ; New York.
- BARBARA S. 2008.— Castoréum et basilic, deux substances animales de la pharmacopée ancienne, in BOEHM I. & LUCCIONI P. (éds), *Le médecin initié par l'animal : animaux et médecine dans l'Antiquité grecque et latine*. CMO 39. MOM, Lyon : 121-148
- BARDINET T. 1995.— *Les papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique*. Fayard, Paris.
- BAUCHOT R. et al., 2001².— *Les serpents*. Artémis, Paris.
- BERENDES J. 1902.— *Dioskurides. Arzneimittellehre in fünf Büchern*. F. Enke, Stuttgart.
- BODSON L. 1989.— Évolution du statut culturel du serpent en Europe de l'Antiquité à nos jours, in COURET A., OGE F. et al. (éds), *Homme, animal et société : III. Histoire et animal*, Actes du congrès international, Toulouse, 14-19 mai 1987. Presses de l'Institut d'Études politiques, Toulouse : 525-548.
- BODSON L. 1986.— Observations sur le vocabulaire de la zoologie antique : les noms de serpents en grec et en latin. *Documents pour l'histoire du vocabulaire scientifique* 8 : 65-119.
- BODSON L. 1984.— Living Reptiles in Captivity : a Historical Survey from the Origins to the End of the XVIIIth Century. *Acta zoologica et pathologica antverpiensia* 78 : 15-52.
- BODSON L. 1981.— Les Grecs et leurs serpents. Premiers résultats de l'étude taxonomique des sources anciennes. *L'Antiquité classique* 50 : 57-78.
- BOUDON V. 2002.— La thériaque selon Galien : poison salubre ou remède empoisonné ?, in COLLARD F. & SAMAMA E. (éds), *Le Corps à l'épreuve. Poisons, remèdes et chirurgie : aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Âge*. Éditions D. Guéniot, Reims : 45-56.
- BRUNNER-TRAUT E. 1977.— Fischotter, in HELCK W. (dir.), *Lexikon der Ägyptologie*, Bd. 2. O. Harrassowitz, Wiesbaden : 244.
- BRUNNER-TRAUT E. 1968.— Altägyptische Mythen im Physiologus (zu Kapitel 26, 25 und 11), in HELCK W. (ed.), *Festschrift für Siegfried Schott zu seinem 70. Geburtstag*. O. Harrassowitz, Wiesbaden : 13-44.
- CHANTRAINE P. 2009.— *Dictionnaire étymologique de la langue grecque : histoire des mots*, achevé par J. Taillardat. O. Masson & J.-L. Perpillon, Klincksieck, Paris (nouvelle édition).
- DAREMBERG Ch. & BUSSEMAKER U. C. (éds) 1854.— *Œuvres d'Oribase*, t. II. Imprimerie Nationale, Paris.
- ERNOUT A. (éd.) 1962.— Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Livre XXIX. CUF, Les Belles Lettres, Paris.
- ERNOUT A. (éd.) 1952.— Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Livre VIII. CUF, Les Belles Lettres, Paris.
- ERNOUT A. (éd.) 1947.— Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, Livre XI. CUF, Les Belles Lettres, Paris.
- ERNOUT A., MEILLET A. & ANDRÉ J. 1985⁴.— *Dictionnaire étymologique de la langue latine*. Klincksieck, Paris.
- FORCELLINI A. 1965.— *Lexicon totius Latinitatis*. Forni, Bologne (réimpression de l'édition de 1864-1926).
- GAFFIOT F. 2000².— *Le Grand Gaffiot. Dictionnaire latin-français*. Hachette, Paris.
- GHALIOUNGUI P. 1983.— *La médecine des pharaons : magie et science médicale dans l'Égypte ancienne*. R. Laffont, Paris.
- GAILLARD-SEUX P. (à paraître).— L'image du poison dans l'*Histoire Naturelle* de Pline l'Ancien, in PALMIERI N. (éd.), *Médecine et environnement dans l'Antiquité*, colloque de Saint-Étienne, 23-25 octobre 2008.
- GAILLARD-SEUX P. 2003.— La crémation des remèdes dans les textes médicaux latins, in GAIDE F. &

- BIVILLE F. (éds), Manus medica. *Actes et gestes de l'officiant dans les textes médicaux latins. Questions de thérapeutique et de lexique*, table ronde de l'université Lumière-Lyon II, 18-19 septembre 2001. Publications de l'université de Provence, Aix-en-Provence : 69-86.
- GAILLARD-SEUX P. 1999.— Le sang de basilic chez Pline l'Ancien (N.H., XXIX, 66) : résine de genévrier ou hématite ? *L'Antiquité classique* 68 : 227-238.
- GAILLARD-SEUX P. 1998.— Les maladies des yeux et le lézard vert, in SABBABH G. (éd.), *Nommer la maladie. Recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie*. PUSE, Saint-Étienne : 93-105.
- GOSSEN H. & STEIER A. 1921.— Schlange, in PAULY A. & WISSOWA G. (dir.), *Realencyclopädie der classischen Altertumswissenschaft* 2 (A 1). Stuttgart : col. 521-557.
- GOUREVITCH D. 2001.— Un éléphant peut en cacher un autre ou Comment sauter du coq à l'âne peut mettre la puce à l'oreille, in DEBRU A. & PALMIERI N. (éds), avec la collab. de JACQUINOD B., *Docente natura. Mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbab*. PUSE, Saint-Étienne : 157-176.
- GRUBER U. 1992.— *Guide des serpents d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*, traduction et adaptation française PARMENTIER J.-L. Delachaux et Niestlé, Lausanne.
- HANKINSON R. J. (ed.) 2008.— *The Cambridge Companion to Galen*. Cambridge University Press, Cambridge.
- HORNBLOWER S. & SPAWFORTH (dir.) 1996³.— *The Oxford Classical Dictionary*. Oxford University Press, Oxford.
- JACQUES J.-M. (éd.) 2002.— Nicandre, *Œuvres*, t. 2, *Les Thériacques*. Fragments iologiques antérieurs à Nicandre. CUF. Les Belles Lettres, Paris.
- JONES W.H.S. (ed.) 1956.— Pliny, *Natural History*, vol. VII, livre XXV. Loeb Classical Library. Harvard University Press, Cambridge (Ma.) ; Londres.
- KEIMER L. 1955.— La vache et le cobra dans les marécages de papyrus. *Bulletin de l'Institut d'Égypte* 37 : 215-257.
- KEIMER L. 1947.— Histoires de serpents dans l'Égypte ancienne et moderne. *Mémoires de l'Institut d'Égypte* 50.
- LECLERC *et al.* (éds) 2007.— Jérôme, *Trois vies de moines : Paul, Malchus, Hilarion*. Les Éditions du Cerf, Paris.
- LEITNER H. 1972.— *Zoologische Terminologie beim Älteren Plinius*. Gerstenberg, Hildesheim.
- LEITZ C. 1997.— *Die Schlangennamen in den ägyptischen und griechischen Giftbüchern*. Akademie der Wissenschaften und der Literatur ; Franz Steiner, Mayence ; Stuttgart.
- LIDONNICI L. 1995.— *The Epidaurian Miracle Inscriptions*. Scholars Press, Atlanta.
- LINDSAY W.-M., MOUNTFORD J.-F *et al.* 1926.— *Glossaria Latina* I. Paris (reprint Hildesheim, 1965).
- MAC KINNEY L.C. 1946.— Animal substances in materia medica. *Journal of History of Medicine* 1 : 149-170.
- MOREL W. 1928.— Iologica. *Philologus* : 345-389.
- NUNN J. F. 1996.— *Ancient Egyptian Medicine*. University of Oklahoma Press, Norman.
- NUTTON V. 1997.— Galen on theriac : problems of authenticity, in DEBRU A. (ed.), *Galen on pharmacology : philosophy, history and medicine*. Proceedings of the Vth International Galen Colloquium, Lille, 16-18 March 1995. Studies in ancient medicine 16. Brill, Leyde ; New York : 133-151.
- OPSOMER-HALLEUX C. 1989.— *Index de la pharmacopée latine du I^{er} au X^e siècle*, t. 1-2. Olms-Weidmann, Hildesheim.
- PARDON-LABONNELIE M. 2006.— Les thérapeutiques oculistiques romaines, entre survivances et métamorphoses. L'exemple de la thérapeutique du vert, in DUCHÊNE H. (éd.), *Survivances et métamorphoses*. Journée d'études du 26 mai 2004. Université de Bourgogne, Dijon : 111-132.
- SAUNERON S. 1989.— *Un traité égyptien d'ophologie : papyrus du Brooklyn Museum n° 47.218.48 et .85*. Institut français d'archéologie orientale, Le Caire.

- SAUVAGE A. 1975.— Le serpent dans la poésie latine. *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne*, 3^e série, 49 : 241-254.
- SCARBOROUGH J. 1977.— Nicander's toxicology, I, Snakes. *Pharmacy in History* 19 : 3-23.
- STEIN M. 1997.— La thériaque chez Galien : sa préparation et son usage thérapeutique, in DEBRU A (ed.), *Galen on pharmacology : philosophy, history and medicine*. Proceedings of the Vth International Galen Colloquium, Lille, 16-18 March 1995. Studies in ancient medicine 16. Brill, Leyde ; New York : 199-209.
- STÖRK L. 1992.— Schlange, in HELCK W. (dir.), *Lexikon der Ägyptologie*, Bd. 5. O. Harrassowitz, Wiesbaden : 644-652.
- TRINQUIER J. 2008.— La fabrique du serpent *draco* : quelques serpents mythiques chez les poètes latins, in AYGON J.-P. & COURTRAY R. (éds), *Mythes et savoirs dans les textes grecs et latins*. Pallas 78. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse : 221-256.
- TRINQUIER J. 2002.— *Confusis oculis prosunt uirentia* (Sénèque, *De ira*, 3, 9, 2) : les vertus magiques et hygiéniques du vert dans l'Antiquité, in VILLARD L. (éd.), *Couleurs et vision dans l'Antiquité classique*. Publications de l'université de Rouen, Rouen : 97-128.
- WALDE A. 1965⁴.— *Lateinisches etymologisches Wörterbuch*. C. Winter, Heidelberg.
- WATSON G. 1966.— *Theriac and Mithridatium*. Publ. of the Wellcome Hist. Med. Libr. N. S., 9, Londres.
- ZUCKER A. 2004.— *Physiologus : le bestiaire des bestiaires*. J. Millon, Grenoble.
- ZUCKER A. 2001.— Élien, *La personnalité des animaux*, livres I-IX. La Roue à livres, Les Belles Lettres, Paris.

Soumis le 28 mars 2011 ;
accepté le 8 février 2012

